



Collection **MARITIMES**

L'ÉTAT DES RÉGIONS

# La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT



**La région économique  
du sud-est  
du Nouveau-Brunswick**



Collection **MARITIMES**

L'ÉTAT DES RÉGIONS

# La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

Graphisme : Raymond Thériault  
assisté de Josette Thériault

© Institut canadien de recherche sur le développement régional/  
Canadian Institute for Research on Regional Development

**ISBN : 0-88659-042-6**

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1996  
Bibliothèque nationale du Canada  
Imprimé au Canada

## Table des matières

Préface .....	9
<b>Introduction</b> .....	11
<b>Aperçu de la région</b> .....	13
Géographie, habitat, activités .....	13
Organisation administrative .....	18
Perspectives émanant de la région .....	19
<b>Profils démographiques</b> .....	27
Peuplement du territoire .....	27
Tendances démographiques .....	30
Mobilité de la population .....	33
<b>L'économie du Sud-Est : structure/vitalité/dépendance</b> .....	37
L'assise économique .....	37
Marché régional du travail .....	42
Revenus et dépendance économique .....	44
La dépendance envers les transferts .....	48
<b>Le secteur privé</b> .....	53
<b>Le secteur public</b> .....	65
<b>Conclusion</b> .....	69
Un regard dans l'avenir .....	70
Annexe A : Tableau synoptique .....	76
Annexe B : Personnes consultées .....	78





## Préface

Au cours des dernières années, le personnel de l'Institut a apporté une précieuse contribution en vue de mieux comprendre le développement économique régional, les politiques gouvernementales et, de façon plus générale, les processus d'application des politiques publiques. Nous avons, de fait, examiné et comparé les activités de développement régional sur les plans local, régional, national et international. Plusieurs de ces travaux ont remporté des prix.

De façon générale, les membres du personnel ont pu librement, sur une base individuelle, définir et mener à bien les projets de recherche. En outre, le conseil d'administration de l'Institut estimait que le personnel se devait de réaliser chaque année un projet de recherche collectif portant sur les provinces Maritimes. Dans cette perspective, le conseil a décidé de lancer le présent projet dont l'unique objet porte sur l'économie des trois provinces Maritimes. Le projet a également cette particularité de faire appel à l'effort collectif et aux ressources individuelles de tous les membres du personnel de l'Institut.

Les motifs d'une telle initiative sont évidents. L'Université de Moncton est située au cœur des Maritimes : il lui importe de contribuer à une délimitation plus précise des défis économiques de la région. De plus, alors que les trois provinces Maritimes ont bénéficié des ambitieux programmes de développement régional du gouvernement fédéral, la réalisation par l'Institut de travaux de recherche touchant cet espace apparaît plus que pertinente. Par ailleurs, ces trois provinces traversent actuellement une période de transition sur le plan économique, dans un contexte où les gouvernements redéfinissent leur rôle dans la société. Comme cette transition entraînera inévitablement des changements d'envergure, l'Institut se propose d'aider les régions des Maritimes à faire face aux nouveaux enjeux en leur donnant accès à un outil d'information original.

Des études régionales de ce type ne sauraient refléter les enjeux réels sans la participation des intervenants et des acteurs du milieu.

Nous avons été particulièrement choyés à ce chapitre lors de nos consultations dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Le large éventail de personnes et d'organismes consultés s'est avéré, semble-t-il, assez représentatif sur le plan régional. Leur contribution témoigne de l'intérêt qu'ils portent à leur région. À défaut de pouvoir les nommer tous ici, nous les mentionnons à l'Annexe B, en les remerciant au passage de leur collaboration.

Enfin, l'Institut a pu compter, pour la réalisation du présent numéro, sur une équipe de recherche compétente, mais surtout dévouée et dynamique. Nous tenons à leur exprimer notre reconnaissance. Leur professionnalisme et leur esprit d'équipe assurent la bonne marche du projet. J'aimerais remercier spécialement Maurice Beaudin et Ginette Benoit. Étant le coordonnateur de l'ensemble du projet, Maurice Beaudin en assume la pleine responsabilité. Il a constamment veillé à ce que les collaborateurs élargissent leur champ d'observation tout en s'assurant de la pertinence et de la véracité des faits, en vue d'une production de haute qualité. Une bonne part des honneurs lui revient pour la réalisation de ce premier numéro, d'autant plus qu'il a participé activement à la recherche et à la rédaction. Ginette Benoit a su, de son côté, apporter un soutien logistique efficace au projet tout en assurant la gestion administrative. Son assiduité et son professionnalisme ont permis que chacun respecte l'échéancier établi. Nous apprécions tout autant l'excellence de son travail dans les négociations avec les traducteurs, les réviseurs, les graphistes et l'imprimeur. L'engagement qu'elle a manifesté à l'égard de la présente publication est tout à son honneur.

Nous souhaitons que cette série saura intéresser et informer les observateurs, le secteur privé, les investisseurs extérieurs, les fonctionnaires chargés d'établir les politiques publiques au sein des provinces Maritimes, les partenaires éventuels, les étudiants en économie, en géographie et en administration publique, les médias et le grand public. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur la série et de vos suggestions pour les publications à venir.

Donald J. Savoie,  
*Directeur général*



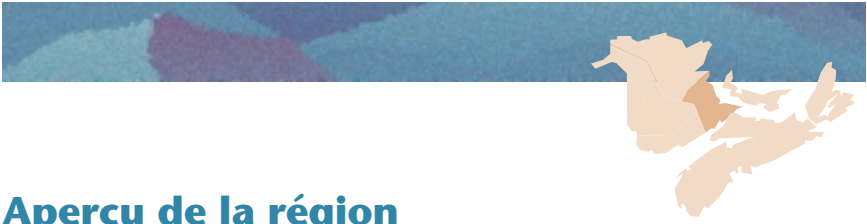
## Introduction

Nous avons décidé d'amorcer la série *Collection Maritimes* en examinant les conditions économiques et les transformations auxquelles doit faire face la région immédiate, le sud-est du Nouveau-Brunswick. Cette région comprend les comtés d'Albert, de Kent et de Westmorland. Elle compte des centres urbains importants (Moncton, Riverview et Dieppe), des espaces urbains plus modestes (Bouctouche, Sackville) ainsi qu'un grand nombre de petits villages. Une multitude de secteurs y génèrent une activité économique allant des services spécialisés aux activités primaires, en passant par le secteur de la transformation.

Le présent numéro, de même que les prochains, s'appuie sur des tendances et des données économiques. Nous présentons d'abord les particularités géographiques de la région, ses attributs naturels et ses ressources. Puis, nous tâtons l'opinion publique par l'intermédiaire des acteurs en région afin d'évaluer le climat socioéconomique. Nous esquissons ensuite un profil de la population en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses. Nous analysons les secteurs clés de l'économie, en nous penchant sur les aspects démographiques, les traits migratoires, ainsi que la structure de l'emploi et des revenus. Nous tentons également de mieux percevoir le secteur privé, sa composition et sa contribution à la création d'emplois. Compte tenu de la présence significative du secteur public dans l'économie de la région et de celle de l'ensemble des Maritimes, nous décrivons son rôle dans l'économie locale. Notre étude se termine par des observations sur l'économie du Sud-Est et par des propositions concrètes de développement.

Ce premier numéro de la série constitue un modèle type dans la mesure où il détermine le genre de données économiques qui alimenteront nos recherches à venir. Les chercheurs ont eu recours aux données de Statistique Canada et à celles émanant des organismes provinciaux. Nous croyons, toutefois, que cette synthèse rend compte des forces déterminantes et des défis majeurs que doit affronter le sud-est du Nouveau-Brunswick. Nous souhaitons vivement qu'elle serve de référence à quiconque s'intéresse à l'avancement social et économique de la région.





## Aperçu de la région

Les comtés de Kent, de Westmorland et d'Albert, au Nouveau-Brunswick, forment, selon la définition de Statistique Canada, l'une des onze régions économiques des provinces Maritimes. Le principal pôle économique du Sud-Est est l'agglomération urbaine du Grand Moncton, dont la population s'élève à plus de 100 000 habitants. La région du Sud-Est, qui chevauche le 46<sup>e</sup> parallèle, est bordée à l'est par le golfe du Saint-Laurent et au sud par la baie de Fundy. Moncton se trouve aussi loin de Toronto, en Ontario, que de St. John's, à Terre-Neuve, soit environ 1 200 km en ligne droite.

La carte 1 présente les limites territoriales de la région économique du Sud-Est ; y figurent les principaux centres de peuplement, les axes de communication terrestre, ainsi que certaines particularités physiques. La structure du réseau routier des provinces Maritimes favorise aussi le développement de Moncton en tant que foyer principal de ce réseau, comme le montre la carte 2. C'est par cette ville qu'il faut passer pour se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard, paradis des touristes, et c'est aussi par elle que se nouent les liens routiers entre la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, le reste du Canada et les États-Unis.

### ■ Géographie, habitat, activités

Le sud-est du Nouveau-Brunswick est relativement diversifié sur le plan géographique. Sans aucun doute, ce sont les plages d'eau chaude du détroit de Northumberland qui retiennent d'abord l'attention. Ces plages sablonneuses attirent chaque année de nombreux amateurs de soleil tant du Sud-Est que de l'extérieur de la région. C'est dans les environs de Shediac surtout que se déroule l'essentiel des activités touristiques estivales. Les eaux chaudes du Northumberland et les journées ensoleillées contrastent fortement avec les eaux plus froides de la baie de Fundy, dont les rivages sont souvent recouverts d'une épaisse brume, phénomène qui attire, du reste, certains touristes. Une autre particularité de la côte du détroit est le nombre élevé de petits ports de pêche à partir desquels

se pratique la pêche au homard, au maquereau et au hareng, qui assure en bonne partie la survie économique des villages côtiers.

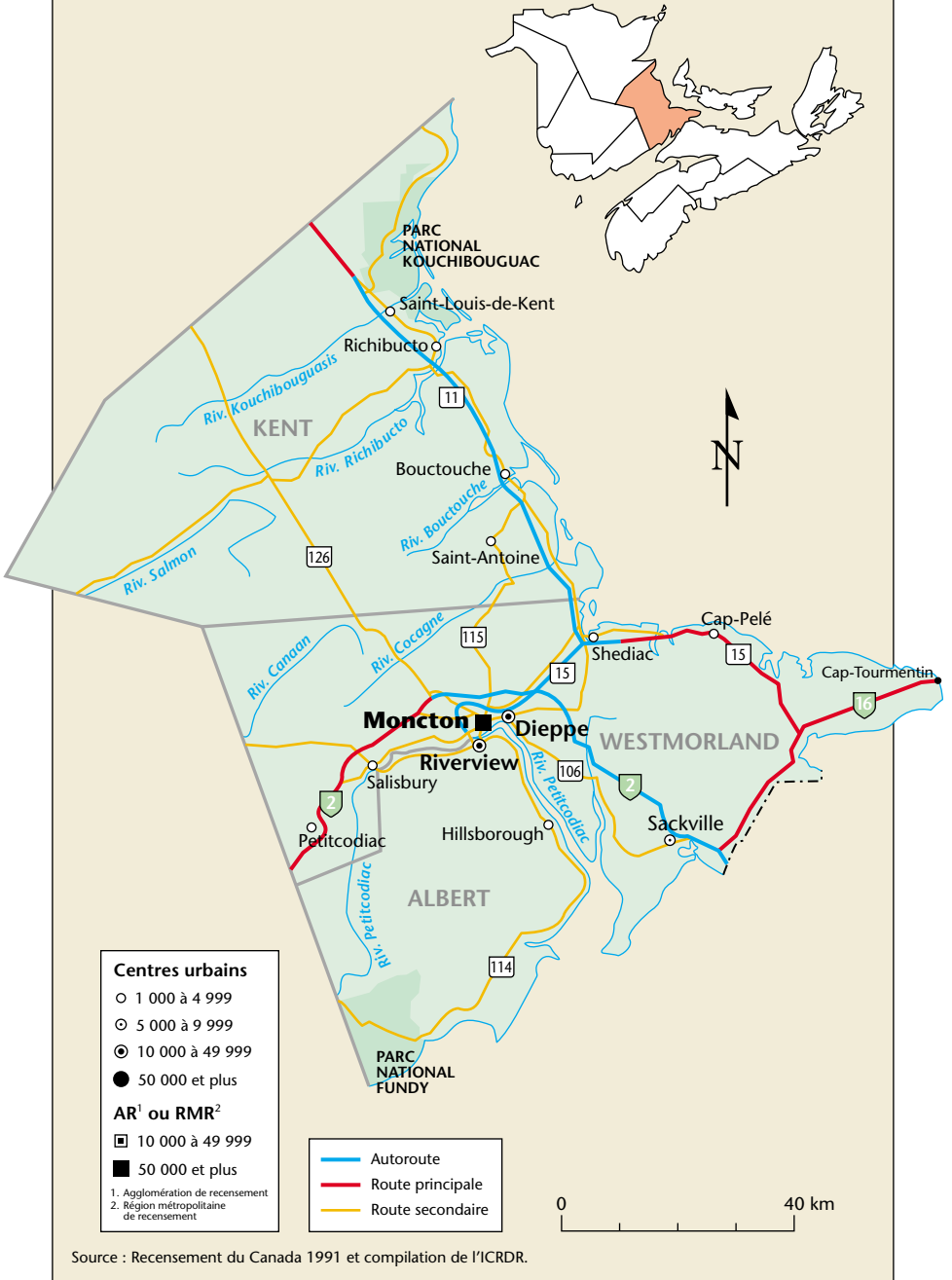
La présence de nombreux marais créés par le flux et le reflux des marées caractérise la partie du Sud-Est qui longe la baie de Fundy. Comme les marées de la baie de Fundy sont parmi les plus grandes au monde, on pouvait s'attendre à ce que les terres agricoles qui bordent ces marais en soient fortement marquées. Les trois rivières importantes du Sud-Est qui subissent l'action des marées sont la Petitcodiac, la Memramcook et la Tantramar. Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Petitcodiac servait au transport maritime et il n'était pas rare de voir des voiliers ainsi que des pétroliers de la Société Irving se délester de leurs cargaisons sur les quais de Moncton. Le tracé de la Memramcook est parallèle à celui de la Petitcodiac. Même si cette rivière est plus petite, elle présente néanmoins une haute valeur historique : c'est dans la vallée de Memramcook que les Acadiens sont venus s'établir pour rebâtir leurs communautés vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Le Sud-Est est dominé par un climat maritime dont l'effet est de réduire les rigueurs de l'hiver et de rafraîchir les journées chaudes de l'été. Plus significatif peut-être est le fait que la région est sise en plein sur la trajectoire séparant les deux grandes masses d'air qui déterminent les variations climatiques de l'est du Canada. Venue du Grand Nord et de l'Ouest canadien, une puissante masse d'air continental vient se heurter à la masse d'air chaud qui, partie du golfe du Mexique, monte le long des côtes. Le Sud-Est est influencé tour à tour par l'une ou l'autre de ces masses d'air en perpétuelles progression et régression, ce qui explique bien les brusques variations de température de cette région et le fait que les automnes sont longs et beaux, alors que les printemps sont froids et humides.

La pêche a depuis toujours été une précieuse ressource de la région. Depuis leur origine, les gens du Sud-Est ont su tirer de la mer des quantités considérables de poissons et de crustacés. L'effondrement des stocks de morue, qui a eu des effets si désastreux sur les communautés côtières de Terre-Neuve, a peu touché les villages de la côte est du Nouveau-Brunswick. Au contraire, la valeur des exportations de produits marins n'a cessé d'augmenter avec les années. Shediac, dit-on, est la capitale mondiale du homard. Il faut préciser que la pêche au homard se fait le long des deux côtes tant sur les hauts-fonds du détroit de Northumberland que sur les rives de la baie de Fundy. Cap-Pelé est bien connu pour ses exportations

Carte 1

**Le sud-est du Nouveau-Brunswick**



de hareng fumé vers les Antilles. La région possède des petites et moyennes entreprises nombreuses qui font un usage judicieux de produits forestiers, marins et agricoles abondants.

L'industrie agricole dans les comtés d'Albert, de Kent et de Westmorland constitue une activité de premier plan. Si les fermes laitières et d'élevage dominant actuellement, on prévoit que la culture de la pomme de terre prendra sous peu le premier rang. Les fermes du nord de la province ne pouvant plus suffire à alimenter les usines de transformation de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, il est prévu que l'expansion de cette culture se fera dans les comtés de Kent et de Westmorland. La construction du pont de la Confédération, entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, facilitera le transport vers les usines de transformation de l'Île, des pommes de terre que produiront ces comtés.

La vitalité de la population et le dynamisme des entrepreneurs sont sans doute les deux plus grands atouts de la région. En 1991, le Sud-Est comptait près de 172 000 habitants. La région comprend le Grand Moncton et deux centres de services intermédiaires, soit Shediac et Sackville. Le reste de la population se répartit dans de nombreuses petites communautés, littorales pour la plupart. On a donc, en définitive, à l'exception de ces trois centres, un peuplement linéaire par sa forme et rural par sa composition.

Une forte proportion des petites localités de la côte de Northumberland sont des communautés acadiennes, alors que la plupart des villages qui longent la baie de Fundy sont d'origine anglophone, à l'exception de ceux de la vallée de Memramcook. Le Sud-Est comprend aussi une importante communauté micmaque.

Les entrepreneurs trouvent dans la région une main-d'œuvre bilingue fortement scolarisée grâce à la présence de deux universités, d'un collège universitaire et de deux collèges communautaires. Le fait que l'on forme à la fois une telle main-d'œuvre et que l'on possède dans la région l'une des infrastructures de télécommunication les plus compétitives au Canada explique en bonne partie le nombre élevé d'entreprises qui ont choisi cette région pour leurs opérations de télémarketing.



## Carte 2

**Zones géographiques****Sud-est du Nouveau-Brunswick****Rivières et forêts**

Les rivières et les forêts de l'intérieur servent d'assise pour l'industrie forestière, la chasse et la pêche. Les grandes forêts permettent le maintien d'une faune et d'une flore qui contribuent à la richesse collective.

**Golfe et détroit**

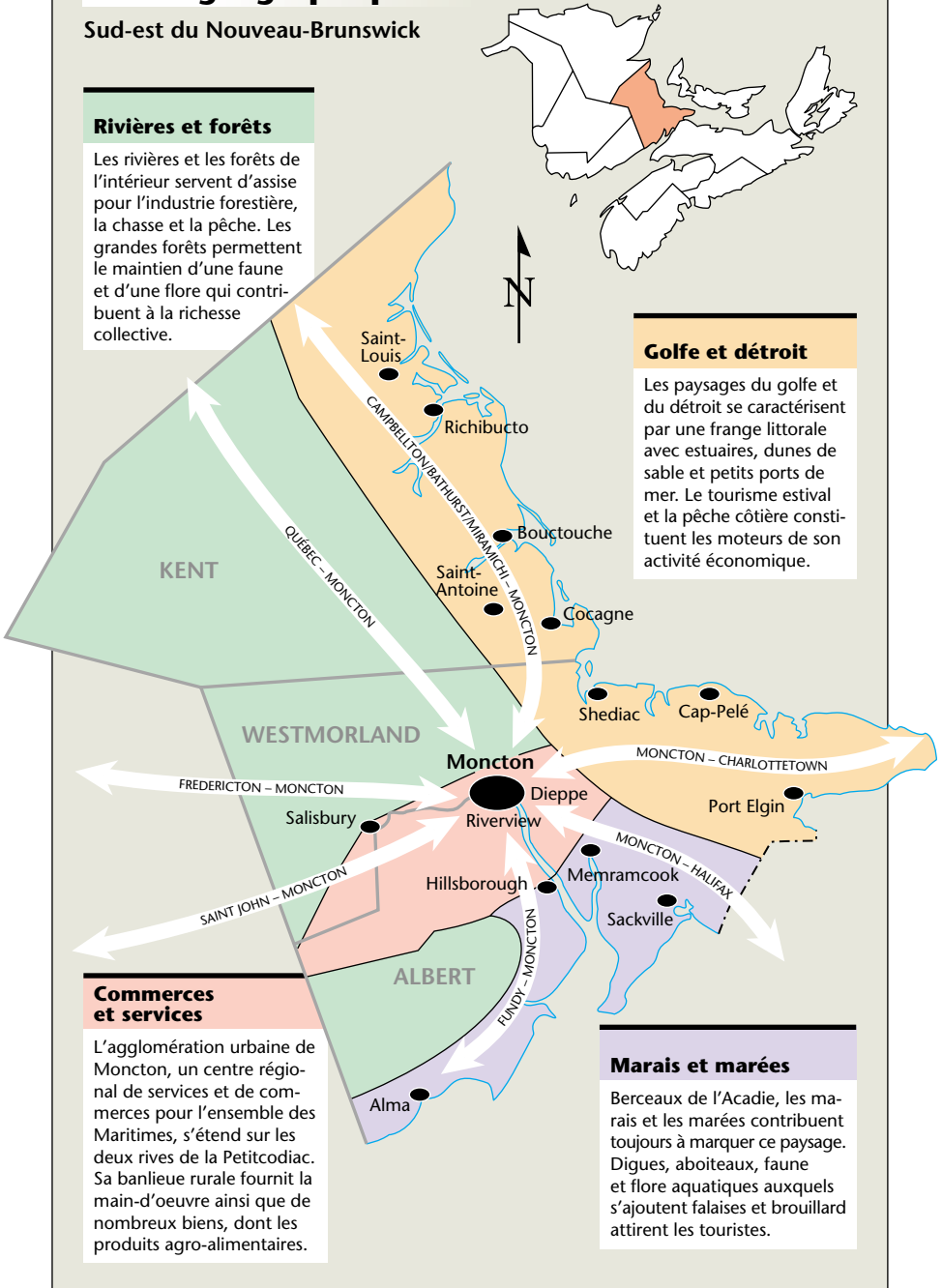
Les paysages du golfe et du détroit se caractérisent par une frange littorale avec estuaires, dunes de sable et petits ports de mer. Le tourisme estival et la pêche côtière constituent les moteurs de son activité économique.

**Commerces et services**

L'agglomération urbaine de Moncton, un centre régional de services et de commerces pour l'ensemble des Maritimes, s'étend sur les deux rives de la Petitcodiac. Sa banlieue rurale fournit la main-d'oeuvre ainsi que de nombreux biens, dont les produits agro-alimentaires.

**Marais et marées**

Berceaux de l'Acadie, les marais et les marées contribuent toujours à marquer ce paysage. Digues, aboiteaux, faune et flore aquatiques auxquels s'ajoutent falaises et brouillard attirent les touristes.



## ■ Organisation administrative

Pour les fins de la gestion territoriale, le Sud-Est comprend deux types d'unités administratives : des unités urbaines et des unités rurales. En 1995, la région comprenait 19 municipalités constituées, sur un total de 111 que compte la province. Moncton, Dieppe et Riverview, qui forment l'unité économique du Grand Moncton, sont les trois plus importantes du Sud-Est.

Les zones rurales au Nouveau-Brunswick relèvent directement de la compétence du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, lequel les a regroupées en 274 districts de services locaux (DSL), dont 43 se trouvent dans la région du Sud-Est. La plupart de ces DSL sont dotés de comités consultatifs ; les membres de ces comités ont pour fonction principale de donner leur avis sur diverses questions administratives qui les touchent.

Les problèmes administratifs actuels sont surtout de nature financière. Au Sud-Est, la valeur totale de l'impôt foncier des municipalités s'élevait en 1995 à 65 043 934 \$ et les subventions totalisaient 23 397 630 \$. Les revenus des DSL s'élevaient, pour la même année, à 4 783 193 \$ en impôts fonciers et à 1 067 442 \$ en subventions. Les coûts de prestation des services ne cessent d'augmenter et les municipalités ne peuvent, sans grande controverse, exiger des impôts plus élevés. De son côté, la province n'est pas en mesure de majorer ses subventions. Il ne reste qu'une solution aux municipalités, celle d'atteindre un niveau de rendement supérieur dans la prestation des services. Comment y arriver ?

Vu les contraintes budgétaires auxquelles font face les gouvernements, les municipalités devront trouver les moyens de fournir des services à leurs résidents de manière plus efficace et moins onéreuse. Une façon d'y parvenir, comme le propose le gouvernement provincial, est soit de se fusionner entre elles, soit de procéder à la régionalisation des services. Au Sud-Est, ces deux formes d'intégration sont mises en œuvre actuellement. Les trois villes du Grand Moncton entendent intégrer certains services. La voie du fusionnement intégral est celle qui a été préférée par la municipalité de Saint-

- 
1. Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, *Renforcement des administrations municipales dans les centres urbains du Nouveau-Brunswick*, décembre 1992.
  2. Comme les villes devaient assurer une gamme plus large de services, leurs subventions étaient proportionnellement plus élevées. Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, *Rapport annuel des statistiques municipales*, 1995.

Joseph et par les neuf districts ruraux de la vallée de Memramcook. La nouvelle unité regroupera près de 5 000 habitants.

Le Sud-Est compte plusieurs commissions d'aménagement et de développement économique, notamment la Commission du Sud-Est, la Commission d'aménagement Beaubassin pour la région de Shédiac et Cap-Pelé, celle de Tantramar, et plusieurs autres encore<sup>3</sup>. Ces commissions rassemblent des municipalités ou districts ruraux pour des fins de planification et de développement.

### ■ Perspectives émanant de la région

Le sud-est du Nouveau-Brunswick a connu plusieurs revers économiques au cours des vingt dernières années. La fermeture du centre de vente par correspondance d'Eaton's, de l'usine de transformation de la viande de la Swift's, de Marven's, des ateliers du CN, de la base des Forces armées canadiennes à Moncton, tout autant que la fermeture d'Enterprise and Fawcett Foundries n'en sont que quelques exemples. À cette série d'épreuves s'ajoutent les départs d'Atlantic Wholesalers, du laboratoire d'expertise judiciaire de la GRC, du laboratoire de pathologie d'Agriculture Canada et de Canadian Gypsum Company (à Hillsborough).

Ces revers économiques ont eu pour effet de mobiliser la communauté et d'inciter les acteurs régionaux à trouver des moyens de contrer ou de minimiser ces pertes. Nous avons voulu rendre compte ici des attentes et des perspectives des communautés, telles que les ont formulées les acteurs du milieu, en particulier ceux qui ont participé à cet exercice d'adaptation au cours des dernières années.

Nous avons rejoint une variété d'acteurs, dont des élus locaux, des responsables politiques provinciaux et fédéraux, des représentants d'organismes, les commissions industrielles et chambres de commerce, ainsi que les gens d'affaires. La présente section reflète entièrement leurs vues, leurs préoccupations et leurs suggestions. Il ne nous a pas été possible, évidemment, de vérifier toutes les assertions et de les évaluer correctement au moyen d'une analyse coûts-bénéfices. L'objectif a consisté plutôt à faire ressortir le climat actuel qui prévaut en région et à laisser les acteurs locaux s'exprimer. La façon dont les gens perçoivent leur communauté et

---

3. Rappelons qu'une commission de développement économique a pour fonction de promouvoir la croissance économique, alors qu'une commission d'aménagement veille à assurer une gestion optimale du territoire.

interprètent les événements qui les touchent de près constitue, selon nous, une information aussi essentielle que les faits proprement dits.

De toute évidence, une bonne dose d'optimisme a transpiré de nos entretiens avec les acteurs locaux partout dans le Sud-Est. Dans la région du Grand Moncton, on perçoit l'élan actuel qui favorise l'émergence des centres d'appels comme un phénomène non pas passager, mais qui devrait se poursuivre et se renforcer. En plus de nouvelles venues, on s'attend à ce que des entreprises annexes viennent se greffer à cette industrie naissante, notamment dans le secteur de la sous-traitance, du soutien logistique (systèmes et logiciels de traitement) et de la formation (besoins en ressources humaines). On se dit très confiant quant aux capacités d'adaptation de l'économie monctonienne et face aux efforts concertés des acteurs économiques et des décideurs publics. Ces derniers laissent clairement entendre que l'économie continuera à se diversifier tout en élargissant son secteur export.

L'agglomération de Moncton présente un visage résolument plus attrayant et ouvert au monde des affaires. On achève la construction du nouveau complexe réunissant l'Hôtel de ville et la Place Moncton, ainsi que l'édifice de la Banque Nationale du Canada. La rénovation et l'agrandissement du Centre des congrès, à l'Hôtel Beauséjour<sup>4</sup>, seront bientôt terminés. Le nouveau complexe de vente au détail du Parc de l'énergie Wheeler, à proximité du chemin Mountain, a été parachévé. Par ailleurs, le nouveau campus de l'Atlantic Baptist University, les travaux d'agrandissement de l'Université de Moncton et de la Place Champlain, ainsi que la relocalisation de Loto Atlantique à l'emplacement de l'ancien édifice Woolworth's, rue Main, contribuent à un niveau d'activité soutenu dans le secteur de la construction.

Les acteurs économiques font la promotion de Moncton comme centre de croissance, particulièrement dans les domaines des transports et du commerce de détail. Par ailleurs, ils voient le pont de la Confédération franchissant le détroit de Northumberland comme un moyen de renforcer Moncton dans son rôle de centre de distri-

---

4. Le 23 novembre 1994, la Ville de Moncton a annoncé que des projets de développement du centre-ville évalués à 43 millions de dollars se réaliseront en deux phases : d'abord, la Place Moncton (35 millions de dollars), puis, les travaux à l'Hôtel Beauséjour comprenant le Centre des congrès, la rénovation des chambres et le développement de services de santé (5,7 millions de dollars), auxquels s'ajoute la rénovation de l'ancien Hôtel de ville (2 millions de dollars).

bution et de services tout en favorisant l'intégration de la région dans une perspective de développement touristique. De plus, avec le pont, on prévoit qu'une partie de la vente au détail de Charlottetown et Summerside sera détournée vers Moncton. En outre, la tendance à la centralisation des services, aussi bien dans le secteur public que privé, pourrait favoriser Moncton en raison justement de sa situation géographique.

On s'attend à ce que d'autres centres d'appels s'installent dans la région de Moncton, motivés en partie par l'excellent service et la compétence technique de NBTel. Les centres d'appels déjà en place se développeront probablement encore plus à mesure que les entreprises auront davantage recours aux services électroniques. Le parc industriel Caledonia, une fois agrandi, accroîtra sa capacité dans les domaines de la distribution et des transports. Des firmes telles Atlantic Wholesalers et Shoppers Drug Mart sont déjà établies dans le parc, bénéficiant ainsi d'un plus libre accès à la route transcanadienne à quatre voies, tandis que Sears Line Haul (SHL), division de Sears, est sur le point de construire un centre de distribution. En plus d'un développement accru du secteur des services, les dirigeants et responsables locaux prévoient une croissance dans le secteur manufacturier à haute valeur ajoutée. Com Dev Atlantic fabrique déjà des produits destinés à l'industrie des télécommunications. Il en est de même pour Phase Atlantic, qui envisage, quant à elle, une croissance rapide grâce à l'introduction sur le marché d'un service destiné à la nouvelle génération de téléphones mobiles. Par ailleurs, on notera que les industries M F M produisent des conteneurs pour l'industrie ferroviaire. Parmi les autres entreprises à croissance émergente, mentionnons Spielo Manufacturing, qui a récemment obtenu une commande de 4 millions de dollars de la Suède pour la fabrication de machines à jeu et qui est, de plus, bien placée pour profiter de l'ouverture du marché ontarien à ses produits. Quantité d'autres fabricants – Apex Machine Works, Beltek System Design, Greystone Energy Systems, Caradon Lock-Wood, Telemonitoring Manufacturing, Triangle Kitchen – réalisent la plus grande partie de leurs chiffres d'affaires sur des marchés qui dépassent de beaucoup le cadre régional.

En se fondant sur l'augmentation de la population et des nouvelles activités, il pourrait être nécessaire de consacrer des fonds à l'amélioration de l'infrastructure. Certains font valoir que le transport en commun de la ville devrait être amélioré et adapté aux nouvelles entreprises : les centres d'appel étant en activité toute

la journée, les employés ont besoin de moyens de transport en dehors des heures ouvrables traditionnelles.

Lorsque les autorités aéroportuaires du Grand Moncton assumeront le transfert de la direction de l'aéroport de Moncton en vertu d'un bail conclu avec le gouvernement fédéral, la capacité de transport de marchandises augmentera sans nul doute. Elles espèrent promouvoir Moncton et renforcer sa prédominance comme centre de distribution dans les provinces Maritimes, en profitant du fait que l'aéroport n'est pas sujet au brouillard, qu'il comporte des pistes relativement longues, que les frais d'atterrissage y sont peu élevés et qu'enfin, il dispose d'un potentiel en tant que liaison importante pour les messageries entre les États-Unis et l'Europe. Cette activité économique contribuerait à la croissance de la région.

Un complexe réunissant des firmes de petite ou de moyenne envergure a vu le jour dans le comté de Kent et l'on s'attend à ce que d'autres entreprises du genre génèrent des activités manufacturières. A D E L-Kent a favorisé l'émergence de plusieurs entreprises depuis 1981<sup>5</sup>. Les gens d'affaires prévoient que la croissance du comté de Kent sera éventuellement renforcée par l'effet de divers facteurs : la réduction de la dépendance de la population à l'égard de l'assurance-chômage et des autres programmes sociaux, l'alphabetisation, l'amélioration de l'infrastructure grâce à l'augmentation du nombre de chambres d'hôtel et à l'amélioration du réseau routier. Toutefois, la grande dépendance par rapport à l'assurance-chômage et aux programmes sociaux ajoutée à la réforme du programme d'assurance-chômage actuellement en cours pourrait causer de sérieux problèmes d'ajustement pendant la période de transition.

À Bouctouche, on se propose d'aménager les dunes Irving dans la perspective de l'écotourisme par la mise en valeur de la plage et la construction d'une marina, tirant ainsi parti de quelques-uns des atouts du comté en fait de ressources naturelles. L'arrivée de la société L G H Kanalflakt, qui a récemment emménagé dans l'ancien édifice Mitel, a également soulevé un vent d'optimisme dans la région. Pour ce qui est de Richibucto, on compte sur l'essor d'une entreprise commerciale de culture de la tomate, Allanté Foods, qui pourrait développer des marchés d'exportations.

---

5. Voir Plan de développement économique de la région de Kent, dans « L'avenir nous appartient : Stratégie de développement économique 1995-2000 », Jean-Guy Vienneau Consultants, Inc., sans date, tableau 12, en annexe.

La baie de Fundy et la beauté naturelle du comté d'Albert – avec le parc national Fundy et le parc provincial The Rocks – représentent aux yeux des résidents des attraits de choix. Le secteur est bien situé le long de la route 114 qui relie Moncton au parc national Fundy. Il reste à espérer que des ressources naturelles comme le Cap Enragé seront mises en valeur. Les personnes consultées dans ce comté ont mentionné à maintes reprises l'amélioration attendue de la route 114. Elles sont d'avis que le développement du tourisme ne pourrait suffire à promouvoir la région à sa juste valeur.

L'avenir de la sous-région Shediac/Cap-Pelé repose principalement sur les secteurs des pêches et du tourisme. L'industrie des pêches, ici comme dans l'ensemble du sud-est du Nouveau-Brunswick, peut compter sur des forces reconnues dans le domaine des fruits de mer et sur un bon système de gestion. Le secteur des pêches dans le Sud-Est s'ouvre sur un horizon prometteur, croit-on, parce qu'il ne repose pas sur le poisson de fond et que l'on continuera de transformer, avec davantage de valeur ajoutée, un plus grand nombre d'espèces, telles que le crabe commun, le pétoncle, les coques, la palourde, l'anguille et le hareng. De même prévoit-on l'apparition de nouveaux commerces reliés aux pêches et aux activités de boucanage à Cap-Pelé.

Avec l'achèvement du pont de la Confédération, Shediac et Cap-Pelé pourraient prendre plus d'importance en tant que destination de vacances pour le tourisme régional. Les vacanciers pourraient séjourner dans la région et planifier des périples d'une journée à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les localités avoisinantes des comtés d'Albert, de Westmorland et de Kent. Ce secteur a d'excellentes chances d'accueillir l'un des cinq centres de plein air provinciaux projetés en vue d'offrir des services de loisirs comme le canotage et la randonnée équestre.

L'une des forces de la région de Tantramar, nous a-t-on fait remarquer, est sa situation géographique : elle est traversée par l'axe majeur de communication qu'est la route transcanadienne liant les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve au reste du continent. La région bénéficie, d'autre part, de la proximité de Moncton et de son aéroport. De plus, la région dispose d'un environnement biophysique naturel ; sa réserve écologique attire beaucoup de touristes.

Par l'entremise de « Renaissance Sackville », la municipalité du même nom est passée par un processus de développement stratégique communautaire de grande envergure. Celui-ci devrait améliorer les services municipaux et assurer le développement d'activités touristiques et culturelles déjà présentes (art dramatique, etc.) ou liées à la formation des ressources humaines (technologie d'apprentissage). La ville continue de développer ses atouts dans le domaine des communications par l'intermédiaire de firmes comme Simpson Gilbert Chambers Marketing Communications, Hawk Communications<sup>6</sup>, Chromascan Atlantic, Tribune Printing, le centre multimédia de l'université Mount Allison et plusieurs entreprises Internet : Cybernetic Control et Media Net Communications. La présence d'une nouvelle installation industrielle, Acier Leroux Steel, fait revivre une partie de la base industrielle traditionnelle de Sackville. La région de Dorchester se concentrera sur l'écotourisme et sur les micro-entreprises exploitées à domicile. Le pipeline que l'on se propose d'aménager de l'île de Sable vers Boston passera par la région du Grand Moncton, rendant ainsi possible l'exploitation de la réserve souterraine de gaz naturel, à Dorchester<sup>7</sup>.

Grâce à sa proximité avec le pont de la Confédération menant à l'Île-du-Prince-Édouard, la région de Bayfield est probablement appelée à devenir un centre de services pour les touristes lorsque cette infrastructure sera ouverte à la circulation l'été prochain. La gare maritime de Marine Atlantique, à Cap-Tourmentin, pourrait se transformer en centre d'accueil. On pourrait aménager l'île Jourimain, sanctuaire de la faune et de la flore, pour en faire un parc d'oiseaux aquatiques à la manière du parc Waterfowl, à Sackville, ou de celui de Pointe Pelée, en Ontario. Dans le parc d'oiseaux aquatiques de Baie Verte qui vient d'ouvrir, on pourrait aménager pour les ornithologues un sentier qui se rendrait à la piste unissant le chemin de fer aux sentiers.

Le projet du pont a stimulé les citoyens du village de Port Elgin. Le Club Rotary et Canards Illimités Canada prévoient

---

6. À la surprise de certains, Hawk Communications délocalise plusieurs de ses activités à Moncton. La firme n'a pas réussi à conclure une entente avec la ville de Sackville pour l'achat de l'ancien édifice d'Atlantic Wholesalers en vue de rassembler toutes ses activités sous un même toit. Toutefois, elle continuera d'afficher sa présence dans l'industrie des communications à Sackville. Plusieurs employés ont l'intention de vivre à cet endroit et de faire la navette entre les deux villes.

7. Des études sur l'impact environnemental étaient en cours au moment d'écrire ces lignes. Le ministère néo-brunswickois des Ressources naturelles a accordé deux licences de trois ans pour l'exploration souterraine : l'une à la Pointe de Bute, l'autre à Dorchester.



l'aménagement d'un parc aquatique et d'un trottoir de bois qui rejoindrait la piste cyclable tout en exploitant en fonction de l'écotourisme le marais salant et la rivière Gaspereau. On s'attend à un accroissement de l'activité manufacturière : Atlantic Windows devrait poursuivre sa croissance, tandis que des sociétés axées sur l'exportation, comme Rehlau Industries (producteur de tuyaux de plastique) et la compagnie Southeast Trading, qui exporte l'anguille en Belgique, devraient prendre de l'expansion.

Dans l'ensemble, les personnes consultées accordent une haute priorité à l'industrie touristique et aux projets d'infrastructure locale dont la réalisation reste à la portée des décideurs et entrepreneurs locaux. Pour ce qui est des autres types de projets, on semble s'en remettre à l'initiative conjointe de divers intervenants : investisseurs externes, établissements financiers, organismes gouvernementaux et entrepreneurs locaux.





## Profils démographiques

### ■ Peuplement du territoire

Le sud-est du Nouveau-Brunswick est la troisième région économique d'importance dans les Maritimes. Sa population présente un profil relativement homogène, ce qui n'exclut pas certaines particularités quant à ses origines, sa distribution spatiale et sa structure par âge. Une majorité (60 %) des résidents de la région utilise d'abord l'anglais dans leur vie quotidienne (langue parlée à la maison). Les francophones, d'après ce critère linguistique, composent 38 % de la population du Sud-Est. Ils sont en grande majorité de souche acadienne. Les autochtones, au nombre de 2 800, complètent les effectifs régionaux<sup>8</sup>. On ne compterait donc que 7 000 résidents non autochtones dans tout le Sud-Est (4,2 % de la population totale) dont l'origine est autre que française ou britannique. L'apport de la minorité allophone est cependant largement bénéfique à la région. Il s'agit d'une réalité importante qui influe sur le dynamisme entrepreneurial et la vitalité économique dans son ensemble.

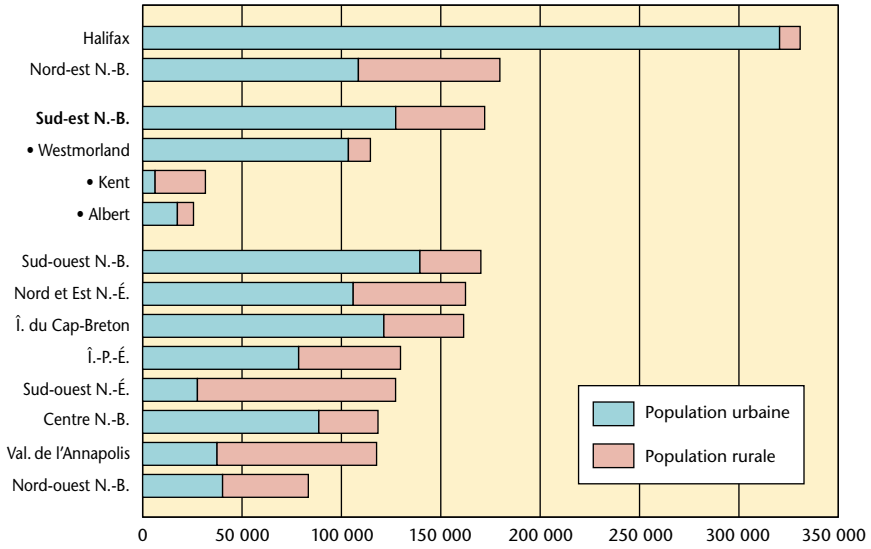
Bien que la majorité de la population du Sud-Est réside à l'intérieur de centres incorporés, on ne peut considérer cet ensemble régional comme étant typiquement urbain, mais plutôt de type semi-urbain. Avec ses 84 000 résidents, le Grand Moncton concentre près de la moitié des effectifs régionaux. Mais l'aire d'influence directe de ce centre urbain s'étend bien au-delà puisque la population de l'*Agglomération urbaine de Moncton*<sup>9</sup>, telle que la définit

---

8. Le recensement de 1991 établit à 1 675 le nombre de personnes se disant d'origine autochtone. Ce nombre correspond étroitement à la liste d'inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Par contre, plusieurs autochtones – au moins 1 200 selon Statistique Canada – ne résident pas dans les réserves et ne sont donc pas inscrits sur cette liste. Au total, la région compte environ 2 840 personnes d'origine autochtone. La majorité (1 555) habite la région rurale de Richibucto-Rexton (réserve de Big Cove), alors que le Grand Moncton est le lieu de résidence d'au moins 1 200 d'entre eux.

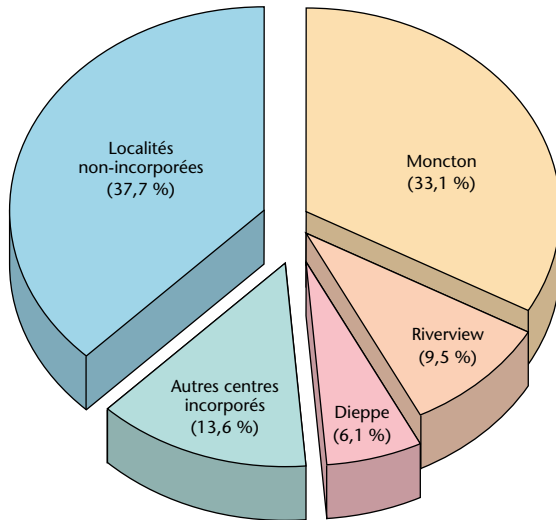
9. Le *Grand Moncton* ne comprend que la cité de Moncton et les villes de Riverview et de Dieppe. L'*Agglomération de recensement* (AR) de Moncton couvre un territoire passablement plus grand, incluant les paroisses de Dorchester, d'Hillsborough et de Coverdale, avec les villages de Dorchester, de Saint-Joseph, de Memramcook, d'Hillsborough et de Salisbury. Le concept d'une AR suppose que plus du tiers de la population active de sa banlieue rurale soit économiquement et socialement intégrée (navetage quotidien) à son centre, soit Moncton dans le cas présent. D'après Statistique Canada, Cat. 92-320.

**Figure 1**  
**Population des onze régions économiques**  
**des Maritimes, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991 et compilation de l'ICRDR.

**Figure 2**  
**Distribution du peuplement, 1991**

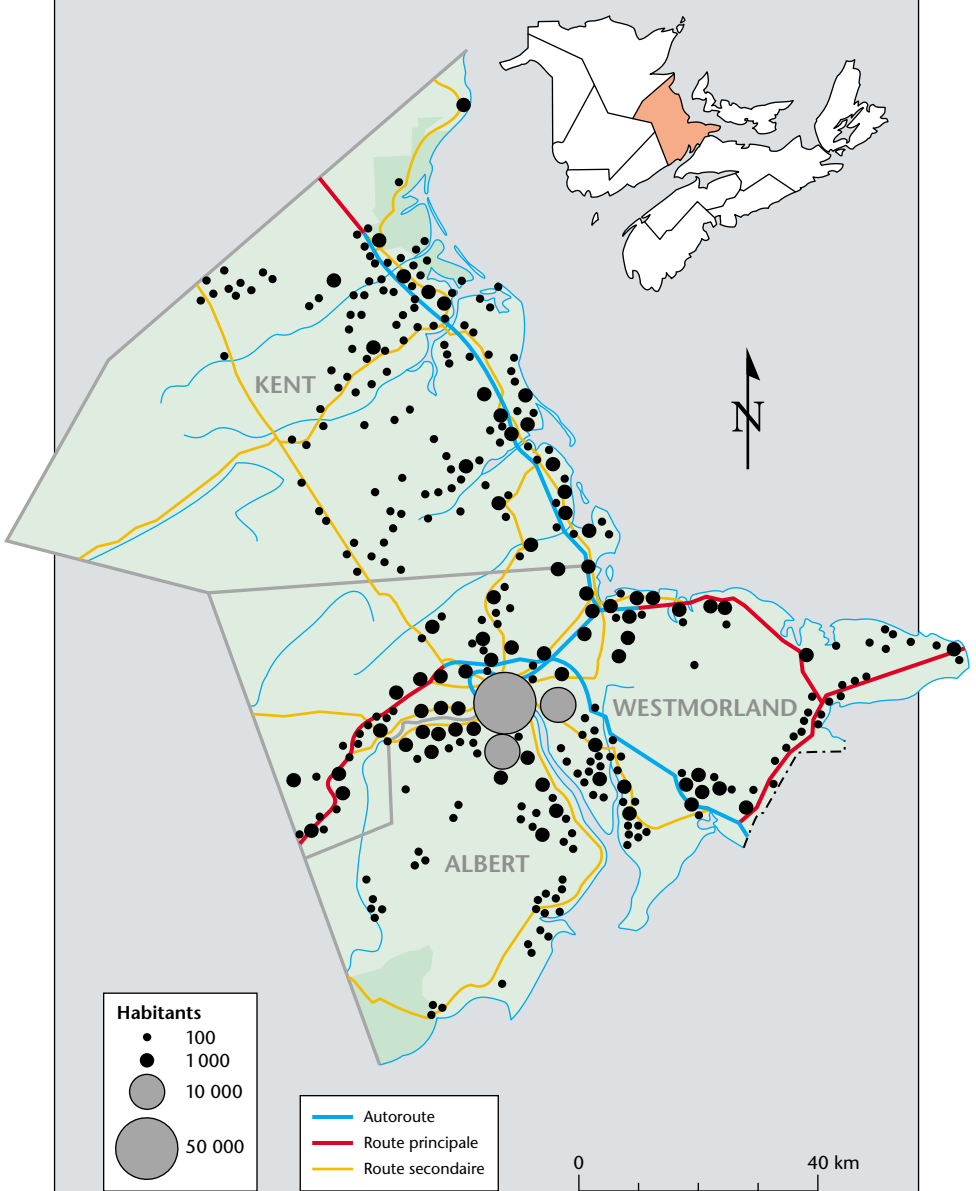


Source : Statistique Canada, 1991 (Cat. 93-304) et compilation de l'ICRDR.

Carte 3

### Répartition de la population

Sud-est du Nouveau-Brunswick, 1991



Sources : Statistique Canada, recensement de 1991; département d'Histoire-Géographie, Université de Moncton.

Statistique Canada, compte 106 000 résidents. Ce centre régional se compare à peine à une ville de moyenne importance dans le contexte canadien, mais il constitue un pôle stratégique pour la région et même pour une grande partie des Maritimes.

Si la moitié ou plus des résidents du Sud-Est habitent l'agglomération de Moncton, une part importante de la population est répartie sur l'ensemble du territoire. On distingue, à l'extérieur de Moncton, une quinzaine de centres incorporés de taille relativement modeste qui regroupent 14 % de la population de la région : Sackville (5 500 habitants), Shediac (4 300), Bouctouche (2 400) et Cap-Pelé (2 200) sont les plus importants compte tenu des effectifs. La population rurale non incorporée se répartit dans plus de 300 communautés alignées pour la plupart à proximité du littoral de Northumberland et des cours d'eau intérieurs. Ces résidents ruraux totalisent 38 % des effectifs régionaux (voir la carte 3 à la page précédente).

### ■ Tendances démographiques

Sur le plan démographique, le Sud-Est n'a rien à envier aux régions avoisinantes. Son rythme de croissance se compare favorablement à celui de l'ensemble des Maritimes (tableau 1). En termes absolus, seule la région économique de Halifax fait mieux. La progression démographique s'est surtout matérialisée au cours des périodes 1966-1971 (4,5 %) et 1971-1976 (12,2 %), pour se maintenir à environ 3 % au cours des périodes subséquentes. Bien que le rythme de croissance démographique de la région soit inférieur à la moyenne nationale, il est suffisamment élevé pour permettre à la région de renforcer son poids démographique au sein des provinces Maritimes (de 9,0 à 9,8 %) entre 1966 et 1991.

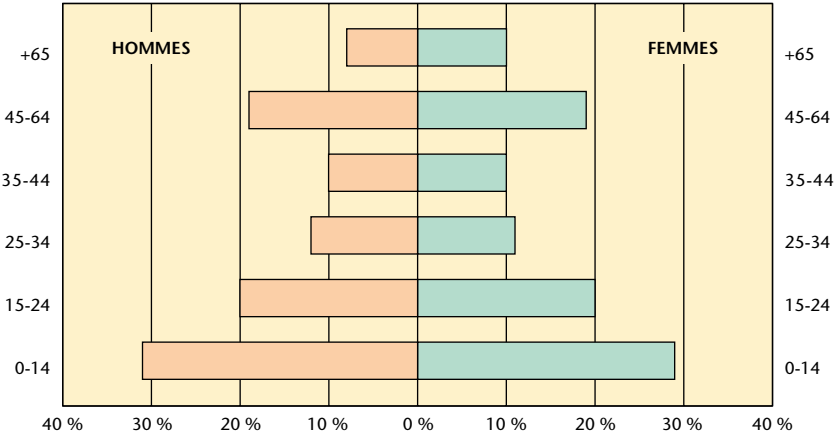
L'évolution démographique diffère sur le plan infrarégional. Elle se caractérise d'abord par une croissance modeste des zones urbaines au détriment des zones rurales avoisinantes. Le poids démographique du Grand Moncton s'est renforcé (de 47 à 49 %) au cours de la période 1971-1991. Les centres incorporés ont également pu augmenter leur poids relatif, de 13,0 à 13,6 % des effectifs régionaux. Il s'agit d'une modeste progression de la part de ces centres intermédiaires. Les zones rurales, en revanche, ont vu leur poids démographique s'affaiblir de manière significative au cours de cette période. Tout compte fait, les tendances sur le plan démographique telles qu'elles sont observées dans le Sud-Est ne sont pas tellement différentes de celles qui prévalent dans l'ensemble des provinces Maritimes.

Tableau 1  
Évolution démographique comparée, sud-est du N.-B., 1961-1991

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991
Maritimes	1 439 572	1 481 362	1 537 111	1 624 050	1 666 351	1 711 250	1 755 598
N.-É.	737 007	756 039	790 926	828 571	847 442	875 162	901 933
N.-B.	597 936	616 788	634 545	677 250	696 403	709 442	723 900
Î.-P.-É.	104 629	108 535	111 640	118 229	122 506	126 646	129 765
<b>Sud-est du N.-B.</b>	<b>132 921</b>	<b>133 861</b>	<b>139 870</b>	<b>156 871</b>	<b>162 071</b>	<b>167 297</b>	<b>172 079</b>
Westmorland	93 679	95 181	98 665	105 725	107 640	110 969	114 745
Kent	26 667	24 736	24 900	28 987	30 799	31 496	31 694
Albert	12 485	13 944	16 305	22 159	23 632	24 832	25 640
Croissance quinquennale (%)							
	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	
Canada	9,7	7,8	6,6	5,9	4,0	7,9	
Maritimes	2,9	3,8	5,7	2,6	2,7	2,6	
N.-É.	2,6	4,6	4,8	2,3	3,3	3,1	
N.-B.	3,2	2,9	6,7	2,8	1,9	2,0	
Î.-P.-É.	3,7	2,9	5,9	3,6	3,4	2,5	
<b>Sud-est du N.-B.</b>	<b>0,7</b>	<b>4,5</b>	<b>12,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	
Westmorland	1,6	3,7	7,2	1,8	3,1	3,4	
Kent	-7,2	0,7	16,4	6,3	2,3	0,6	
Albert	11,7	16,9	35,9	6,6	5,1	3,3	

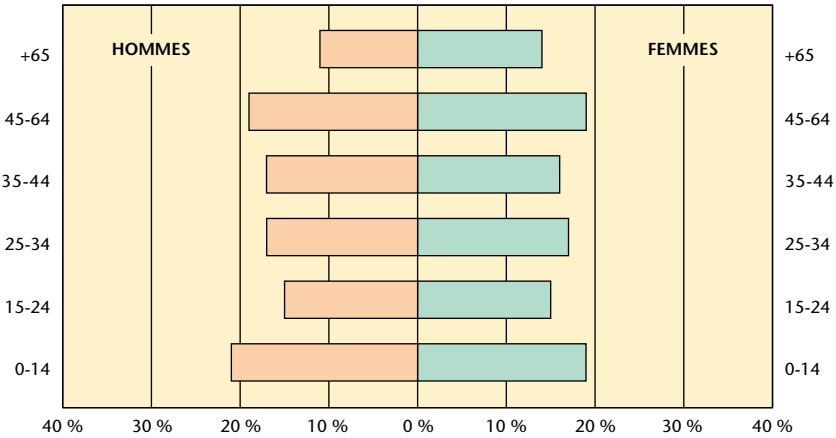
Source : Statistique Canada, Recensements.

**Figure 3**  
**Pyramide des âges, sud-est du N.-B., 1971**



Source : Recensement du Canada 1971 et compilation de l'ICRDR.

**Figure 4**  
**Pyramide des âges, sud-est du N.-B., 1991**



Source : Recensement du Canada 1991 et compilation de l'ICRDR.

La population du Sud-Est se différencie des autres régions quant à sa structure d'âge. Au regard des normes nationales et régionales (Maritimes), la structure démographique du Sud-Est est considérée comme étant légèrement « vieille » (figure 4). Le groupe des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) accuse également un déficit dans la région. Les jeunes y sont proportionnellement moins nombreux dans le comté de Westmorland, qui regroupe en même temps une plus forte proportion d'aînés.



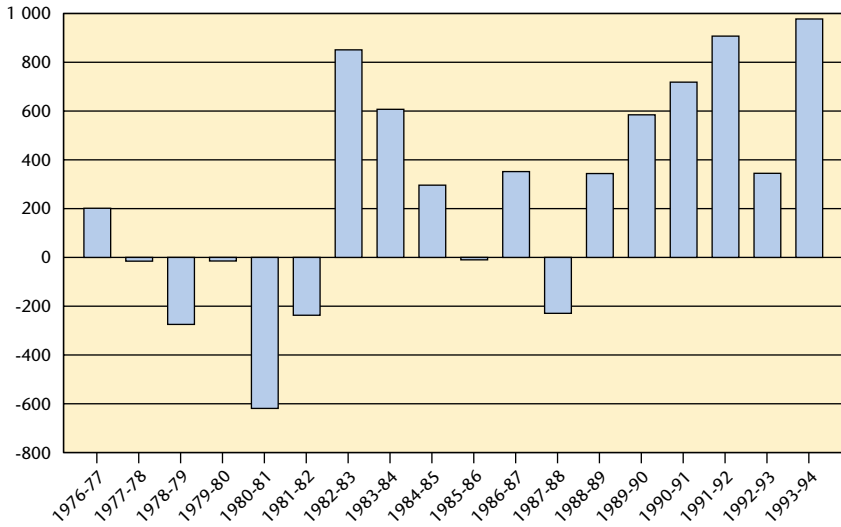
Bien que la structure démographique du sud-est du Nouveau-Brunswick soit légèrement plus « vieille » qu'ailleurs, le phénomène de vieillissement n'est cependant pas unique à la région. La tendance est partout observable depuis le milieu des années 1960. Dans la région, les jeunes de moins de 25 ans sont passés de 50 % de la population en 1971 à 35 % vingt ans plus tard, soit la même régression que celle observée dans l'ensemble du pays. En remontant la pyramide des âges, on remarque que le groupe intermédiaire (de 25 à 44 ans), lequel forme l'essentiel de la main-d'œuvre, a augmenté sa part de 25 à 34 % au cours du même intervalle. Cette forte progression de la population en âge de travailler contribue à stimuler le marché régional du travail, qui subit néanmoins des pressions à l'entrée ; d'où les difficultés à réduire le taux de chômage en dépit d'un bilan plutôt favorable sur le plan de l'emploi, comme on aura l'occasion de le voir plus loin.

### ■ Mobilité de la population

Les statistiques connues sur les migrations semblent montrer un certain pouvoir d'attraction de la région. Le Sud-Est a enregistré un bilan migratoire déficitaire durant la fin des années 1970 et le début des années 1980, mais le mouvement s'est inversé consécutivement à la récession de 1981-1982, pour montrer un bilan nettement favorable par la suite. Les données sur la provenance des migrants à destination du Sud-Est confirment un mouvement régionalisé. Plus nettement, elles signifient que la plupart des arrivants proviennent des régions avoisinantes, de l'intérieur des Maritimes. En effet, la part des migrants nets en provenance des Maritimes s'est maintenue aux alentours de 70 % tout au long de la période, à l'exception de quelques années. Les données montrent que la région du Sud-Est bénéficie particulièrement des flux en provenance du nord et du sud de la province (région de Saint John). Le bilan est également favorable avec l'Île-du-Prince-Édouard, le Cap-Breton, le nord de la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve (figure 6).

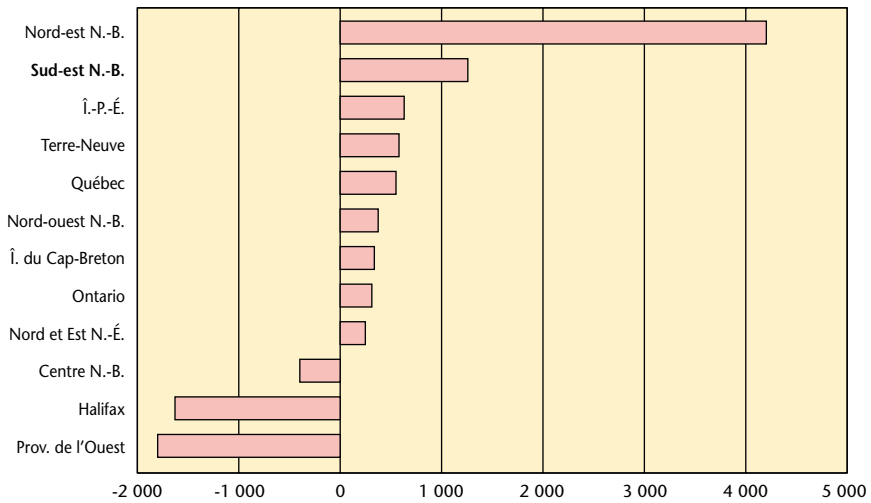
En général, le Sud-Est perd sur le plan migratoire avec les régions économiques de Halifax et du centre du Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est du bilan avec les autres régions canadiennes, il varie selon les années. Pour l'ensemble de la période 1976-1994, la région a subi un grave déficit avec les provinces de l'Ouest, particulièrement l'Alberta durant la deuxième moitié des années 1980. La reprise de l'activité économique en Ontario et en Colombie-

**Figure 5**  
**Solde migratoire, sud-est du N.-B.,**  
**1976-1994**



Source : Données régionales et administratives de 1976-1977 à 1993-1994.

**Figure 6**  
**Bilan migratoire avec l'extérieur, sud-est du N.-B.**  
**1976-1994**



Source : Données régionales et administratives de 1976-1977 à 1993-1994.

Britannique, à partir de 1985, aura d'ailleurs reconfirmé le pouvoir d'attraction du centre et de l'ouest du pays ; le Sud-Est perdra effectivement en ce qui concerne le solde migratoire durant les années de reprise économique. Il y a lieu de remarquer, cependant, que la tendance à l'émigration vers l'Ouest et l'Ontario tend à se dissiper et même à se renverser depuis le début des années 1990. Cette évolution s'explique par la gravité des deux dernières récessions qui ont réduit les possibilités d'emploi dans les régions traditionnelles d'accueil, retenant sur place en quelque sorte les gens des Maritimes. Les conditions économiques difficiles au pays auraient incité concomitamment nombre d'émigrants originaires des Maritimes à revenir dans leur communauté.

Il faut préciser que le solde migratoire ne reflète qu'une partie de la réalité en ce qui a trait à la mobilité. En effet, 35 à 40 % des déplacements, selon les années, enregistrés en partance ou à destination du Sud-Est, sont originaires de l'intérieur même de cette région économique. Le flux interne est essentiellement dirigé vers l'agglomération de Moncton au détriment des zones rurales. La progression démographique du Grand Moncton (27 % entre 1971 et 1991) atteste son attrait et son rôle comme centre régional. Parallèlement, plusieurs petits centres périphériques de Moncton ont connu une croissance démographique significative depuis 1971, telles les communautés de Saint-Antoine, de Sackville, de Saint-Charles et de Salisbury.





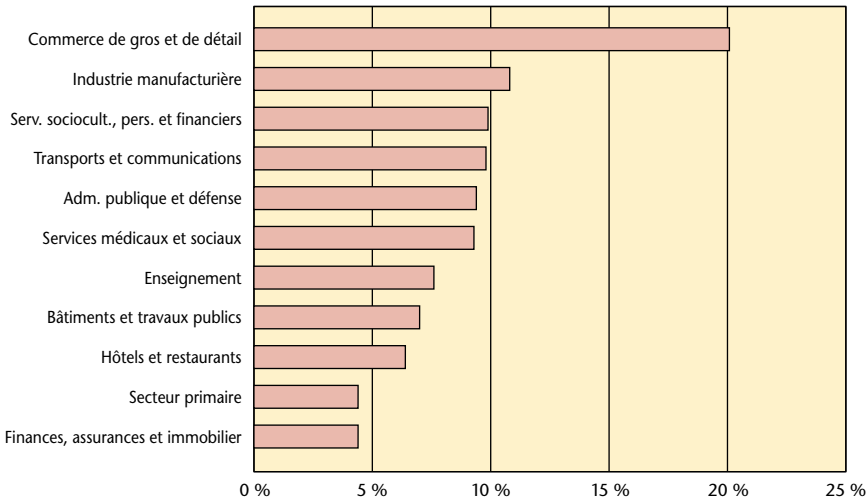
## L'économie du Sud-Est : structure/vitalité/dépendance

### ■ L'assise économique

Bien qu'elle soit relativement diversifiée, l'économie du sud-est du Nouveau-Brunswick repose en grande partie sur les services. Près de huit emplois sur dix sont liés au secteur tertiaire, comparativement à 73 % pour le Canada et les Maritimes. Qui plus est, les activités tertiaires ont renforcé leur domination dans la région au cours des années 1980. Le commerce de gros et de détail s'avère l'activité dominante, prenant d'ailleurs toujours plus d'ampleur dans la région du Grand Moncton. Un travailleur sur cinq dans le Sud-Est œuvre dans une activité quelconque liée au commerce de gros ou de détail. Notons que le commerce de gros compte près du tiers des emplois totaux de l'ensemble du secteur commercial. Par ailleurs, il faut reconnaître la performance récente du secteur manufacturier, qui embauche 12 % de la main-d'œuvre, soit la deuxième industrie sur le plan régional. Fait important, plus de la moitié de ces emplois manufacturiers relèvent du domaine de la fabrication, où l'on constate une valeur ajoutée plus élevée que dans la transformation. Le salaire annuel moyen dans la fabrication au Sud-Est représente le double de la rémunération moyenne obtenue dans le secteur de la transformation. Les services socioculturels et personnels, les transports et communications, l'administration publique et les services médicaux regroupent chacun 10 % des emplois régionaux. Suivent les secteurs de l'éducation, de la construction, ainsi que de l'hébergement et de la restauration. Les activités primaires et le secteur financier ferment la marche avec chacun une proportion inférieure à 5 % d'emplois.

Sur le plan régional, nous pouvons caractériser la main-d'œuvre en fonction de trois grands secteurs : les services marchands, les services publics et les activités productrices de biens. Les activités marchandes relèvent essentiellement du secteur privé. Ce secteur économique offre le plus de débouchés dans la région en retenant un travailleur sur deux. En dehors du commerce, on y retrouve les services personnels et socioculturels, l'hébergement, la restauration, les services aux entreprises, ainsi que les services financiers et

**Figure 7**  
**Distribution de l'emploi, sud-est du N.-B.,**  
**selon l'industrie, en pourcentage, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991 et compilation de l'ICRDR.

immobiliers. Le secteur public s'avère le deuxième employeur d'importance en retenant plus d'un travailleur sur quatre. Ces emplois se concentrent avant tout dans les domaines de l'administration publique (fédérale, provinciale et municipale) et de la santé. Ce dernier secteur est d'autant plus important que Moncton offre des services aux deux communautés linguistiques d'un territoire qui s'étend du nord au sud-est de la province. Le domaine de l'éducation est également stratégique pour la région du Sud-Est, qui compte deux universités, un collège universitaire et deux collèges communautaires. Le troisième grand secteur économique dans le Sud-Est est celui des industries productrices de biens. Près du quart (23 %) des travailleurs y trouvent emploi. Ce secteur est capital pour la région, car on y trouve une importante base entrepreneuriale orientée vers l'exportation. Cette base est par ailleurs caractérisée par la dominance des PME.

La structure économique du Sud-Est varie fortement d'une sous-région à une autre. Par exemple, 23 % des travailleurs du comté de Kent sont employés dans le secteur des ressources uniquement (activités primaires et transformation), où la durée du travail et la rémunération moyenne sont relativement inférieures à la moyenne. Le secteur des ressources n'occupe qu'entre 5 et 7 % de la main-

d'œuvre dans les comtés voisins de Westmorland et d'Albert. Signalons, néanmoins, l'importance du secteur de la fabrication, qui occupe proportionnellement plus de travailleurs dans le comté de Kent. Il s'agit d'un signe positif qui démontre une réelle diversification de la base manufacturière dans ce comté. Ce dynamisme manufacturier se trouve corroboré par la présence d'une part grandissante de petites entreprises, dans les secteurs de la transformation du bois et du métal notamment.

**Tableau 2**  
**Emplois dans certains secteurs d'activité, sud-est du N.-B., 1991**  
**(en pourcentage de la main-d'œuvre totale)**

	Secteur des ressources <sup>1</sup>	Quelques secteurs marchands <sup>2</sup>			Secteur public
		Commerce	Transports/ Communications	Services financiers	
<b>Sud-est du N.-B.</b>	<b>15,9</b>	<b>20,1</b>	<b>9,9</b>	<b>4,4</b>	<b>26,4</b>
Albert	11,5	23,8	13,4	6,0	23,6
Kent	29,0	16,1	6,5	2,7	22,9
Westmorland	13,7	20,3	9,9	4,4	28,0
Maritimes	20,0	17,2	7,8	4,1	29,1
Canada	20,6	17,2	7,6	5,8	24,0

Source : Statistique Canada 1991 et compilation de l'ICRDR.

1. Secteurs primaires et secteur manufacturier (transformation/fabrication).

2. En plus de ces 3 secteurs, les services marchands comprennent les services aux entreprises, ainsi que l'hébergement et la restauration.

Un autre domaine qui affiche un profil régional différent est celui de la construction. Ce secteur occupe entre 5 et 6 % des emplois dans les comtés d'Albert et de Westmorland, comparative-ment à 11 % dans le comté de Kent. Il s'agit d'une part disproportionnée, aussi bien par rapport à la région que par rapport à l'ensemble des Maritimes, où ce secteur mobilise à peine 7 % des effectifs ouvriers. On mentionnera également que de nombreux petits entrepreneurs-contracteurs de la région de Kent exercent leur activité dans la région du Grand Moncton. De fait, cette dernière a un taux de construction élevé à la fois dans les domaines commercial, public et privé.

Concernant les emplois publics, ils sont majoritairement concentrés dans le comté de Westmorland, ce qui semble normal étant donné la taille et le rôle de centre régional qu'on attribue au Grand Moncton. Les comtés de Kent et d'Albert se partagent équitablement

quelque 6 000 emplois du secteur public<sup>10</sup>. On observe par ailleurs des différences notoires en ce qui a trait aux types de service public dans chacune des régions. Le secteur de la santé est proportionnellement plus imposant dans les comtés d'Albert et de Westmorland, où il regroupe 36 % des emplois publics ; la proportion n'est que de 30 % dans le comté de Kent. Ce dernier se reprend toutefois au chapitre de l'éducation, secteur qui retient 32 % des effectifs publics, seuil plus élevé que dans le comté d'Albert, par exemple, où 26 % seulement des emplois publics sont affectés à l'éducation. Pour ce qui est de l'administration gouvernementale, les proportions sont relativement similaires d'une sous-région à l'autre.

Cela étant, que peut-on dire de l'évolution de l'emploi, notamment dans le secteur industriel, au cours de la dernière décennie ? On note que la main-d'œuvre régionale s'est enrichie de 13 300 travailleurs entre 1981 et 1991, soit une progression de 19 %. Il s'agit d'une bonne performance considérant les pertes d'emplois importantes dans les secteurs traditionnels (CN, Swift's, Eaton's, Marven's, Entreprise and Fawcett Foundries, Base des Forces armées canadiennes). Cette performance de l'économie du Sud-Est est encore plus apparente lorsqu'elle est comparée aux normes régionales (Maritimes) et canadiennes, où l'emploi total a augmenté tout au plus de 16 %. On remarquera que la croissance s'est surtout matérialisée dans les secteurs du commerce de gros et de détail, où les effectifs ont augmenté de 3 700, ou 28 %. Suivent, en ordre d'importance, les services médicaux et sociaux avec 3 200 emplois additionnels (croissance de 70 % sur une période de dix ans !), les services socioculturels et personnels avec un gain de 2 600 emplois (croissance de 45 %) et l'administration publique avec 2 100 emplois additionnels (croissance de 36 %). Ces quatre secteurs, dans leur ensemble, totalisent près de 86 % des emplois nets créés dans le Sud-Est au cours des années 1980.

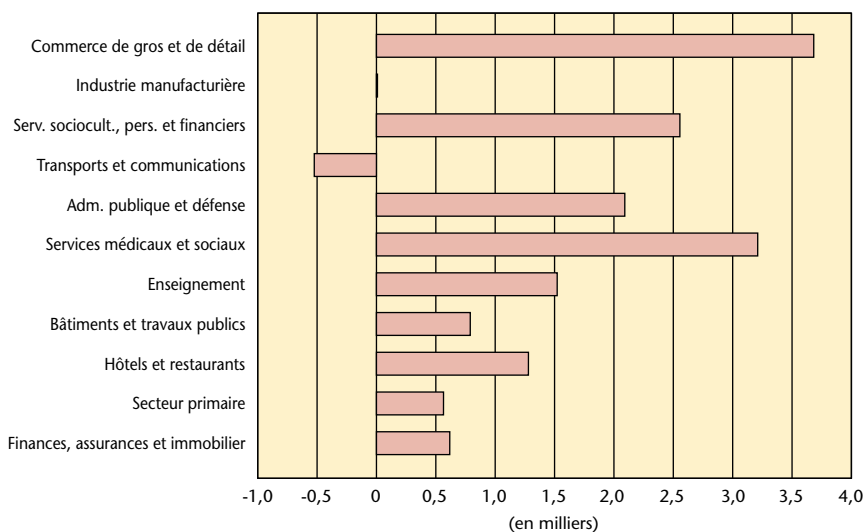
Le secteur public totalise à lui seul plus de la moitié (55 %) des emplois nets créés dans la région du Sud-Est entre 1981 et 1991. Les services marchands ont représenté pour 39 % des nouveaux emplois, tandis que les industries productrices de biens n'y contribuaient que très modestement. Fait intéressant, l'emploi manufacturier s'est maintenu dans la région, alors qu'il a diminué dans les

---

10. Ces données reflètent le lieu de résidence des travailleurs et non pas leur lieu de travail. Une bonne part de ces emplois se retrouvent effectivement à l'intérieur des limites du Grand Moncton puisqu'un navettage quotidien élevé s'effectue vers ce centre.

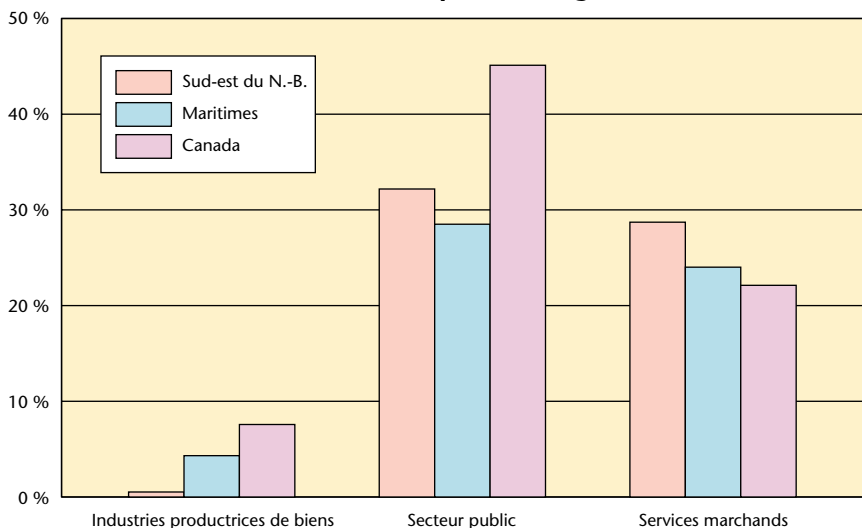


**Figure 8**  
**Bilan absolu de l'emploi, sud-est du N.-B., 1981-1991**



Source : Recensements du Canada 1981 et 1991 et compilation de l'ICRDR.

**Figure 9**  
**Évolution de l'emploi par grands secteurs, 1981-1991**  
**(variation en pourcentage)**



Source : Recensements du Canada 1981 et 1991 et compilation de l'ICRDR.

Maritimes et au Canada. Il faut souligner par ailleurs la bonne performance du Sud-Est en rapport avec les services marchands ou non publics (figure 9). La croissance des emplois liés au secteur marchand atteste un dynamisme entrepreneurial évident pour cette économie régionale.

### ■ Marché régional du travail

La population adulte du sud-est du Nouveau-Brunswick accède au marché du travail dans une proportion légèrement inférieure à ce qu'on observe au Canada, mais cela est comparable à ce que l'on trouve dans les Maritimes. Des différences significatives apparaissent cependant à l'intérieur de la région du Sud-Est. Le taux de participation au marché du travail est, par exemple, beaucoup plus élevé dans le comté d'Albert (68,1 %) que dans le comté de Kent (60,5 %). Cet écart se traduit par une proportion très élevée de saisonniers dans ce dernier comté, comparativement à l'ensemble régional.

**Tableau 3**  
**Certains indices du marché du travail, 1991**

	Taux d'activité	Taux de chômage	Durée du travail (%)			Ass-chôm./ rev. emp. (%)	Main-d'œuvre (%)	
			Temps partiel	Saisonnier <sup>1</sup>	Temps plein <sup>2</sup>		Scolar. < 13 <sup>e</sup> an.	Grade univ.
<b>Sud-Est</b>	<b>64,3</b>	<b>14,3</b>	<b>17,8</b>	<b>18,7</b>	<b>62,9</b>	<b>10,8</b>	<b>31,2</b>	<b>24,0</b>
Albert	68,1	11,7	19,4	12,6	67,3	4,8	23,3	21,1
Kent	60,5	24,8	15,0	37,5	46,5	34,5	47,9	12,7
West.	64,4	12,2	18,0	15,5	65,9	7,4	29,0	26,3
Maritimes	63,6	13,8	17,5	16,7	65,0	10,1	29,8	26,5
Canada	67,9	10,2	17,6	10,2	71,3	5,0	26,6	26,3

Source : Statistique Canada, recensement 1991, et Revenu Canada, données fiscales sur le chômage pour l'année 1992.

1. Ayant travaillé moins de 27 semaines à temps plein.
2. Ayant travaillé de 27 à 52 semaines sur une base à temps plein.

La forte proportion d'emplois saisonniers dans la région de Kent relève de sa structure économique largement orientée vers les secteurs des ressources (29 % des emplois) et de la construction (11 % de la main-d'œuvre). Les activités liées au tourisme élargissent la base économique du comté, mais contribuent essentiellement à la création d'emplois saisonniers. La même remarque s'applique au secteur de la construction, domaine hautement saisonnier, qui attire cependant une part disproportionnée de l'emploi. La taille des

entreprises liées aux ressources, de même que celles qui relèvent du secteur de la construction, est relativement petite dans ce comté qui ne dispose pratiquement d'aucune grande entreprise. Une telle structure explique que dans le comté de Kent le taux de chômage soit nettement plus élevé que dans les comtés voisins. Ces derniers affichent toutefois un taux de chômage supérieur au taux canadien. Les écarts régionaux sont encore plus apparents lorsqu'on mesure la portée du chômage sous l'angle des revenus d'appoint à la main-d'œuvre. Ainsi, les revenus d'assurance-chômage équivalent à 10,8 % des revenus tirés du travail dans l'ensemble du Sud-Est. C'est le double de la moyenne nationale. Mais là encore, les écarts infrarégionaux sont révélateurs d'une économie fortement dépendante dans le comté de Kent, où les revenus d'assurance-chômage représentent plus du tiers des revenus d'emploi. Tous ces indices sont évidemment interreliés. Une main-d'œuvre plus instruite a généralement plus de possibilités d'emploi, travaille plus longtemps dans l'année et génère, de fait, des revenus plus élevés. Ces indices sont variables selon les contextes régionaux, ou encore selon les circonstances cycliques de l'économie, mais elles s'appliquent néanmoins de manière évidente dans le cas présent. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au tableau 4, dans lequel nous faisons intervenir le niveau d'instruction en relation avec trois variables clés du marché régional du travail.

**Tableau 4**  
**Indices de l'emploi et du revenu de la main-d'œuvre en fonction de la scolarité, 1991**

Niv. de scolarité	Taux d'activité		Taux de chômage		Rev. moy. d'emploi	
	Sud-Est	Canada	Sud-Est	Canada	Sud-Est	Canada
Moins de 13 <sup>e</sup> an.	46,1	49,2	19,1	13,9	15 491 \$	19 883 \$
Diplôme du secondaire	77,0	71,8	12,7	9,4	19 987 \$	23 589 \$
Études non-univ.	71,8	76,8	13,1	9,5	21 090 \$	25 215 \$
Études univ.	80,2	82,4	11,7	8,4	28 696 \$	34 046 \$
Toutes scolarités	64,3	67,9	14,3	10,2	20 958 \$	25 804 \$

Source : Statistique Canada 1991 et compilation spéciale de l'ICRDR.

Les petites et moyennes entreprises du sud-est du Nouveau-Brunswick ont besoin, au même titre que les grandes entreprises, de personnel spécialisé dans les domaines de la production, mais également dans les secteurs de la comptabilité, de la gestion, du

marketing et de la commercialisation. Il est clair que le niveau général d'instruction de la main-d'œuvre devrait être plus élevé qu'il ne l'est actuellement, surtout dans le comté de Kent, où 48 % de la population active ne dispose pas d'un certificat d'études secondaires. Les nouveaux emplois, même dans les domaines à faible technicité comme le tourisme, certains services financiers, le transport ou le commerce, requièrent néanmoins une formation de base solide pour appréhender les exigences diverses liées à ces emplois. Que dire alors des emplois dans les domaines de la fabrication et du montage, des communications, des services médicaux et sociaux, de l'enseignement ou des services aux entreprises ? De fait, on a eu l'occasion de mentionner précédemment que l'ensemble de ces activités représentaient l'essentiel des nouveaux emplois : on perçoit clairement l'importance d'un bassin de main-d'œuvre formé à ces besoins. Cette observation est particulièrement vraie pour les PME, qui, disposant d'un personnel restreint, requièrent dès lors une plus grande polyvalence des employés.

## ■ Revenus et dépendance économique

La capacité d'une région à attirer ou à créer des emplois lui confère une certaine propension à générer des revenus. Le niveau des revenus est toutefois déterminé non pas tant par le taux d'emploi que par la structure de l'activité économique. Dans le Sud-Est, celle-ci joue un rôle déterminant pour ce qui est du niveau de vie. Nous avons suffisamment affiné la dynamique économique régionale du Sud-Est pour se faire une idée de son potentiel générateur de revenus. Voyons maintenant comment la région se compare en ce domaine par rapport aux Maritimes, d'une part, et à l'ensemble du pays, d'autre part. Deux indices du revenu, tous deux de nature complémentaire, servent à analyser la performance du Sud-Est en ce domaine. Le revenu total par habitant, indice souvent employé de concert avec le taux de chômage, exprime davantage le niveau de vie des résidents. L'autre mesure, le revenu provenant d'un emploi, reflète plutôt la qualité des emplois. C'est à partir de ce dernier indice que l'on peut effectivement évaluer la propension régionale à générer des revenus.

Le revenu personnel par habitant, lequel comprend le revenu issu du travail et les autres formes de revenus (transferts et placements), est supérieur dans le Sud-Est à ce qu'il est dans les Maritimes (figure 10). D'ailleurs, l'écart relatif entre ces deux régions s'est maintenu depuis le début des années 1980 et tendrait même à

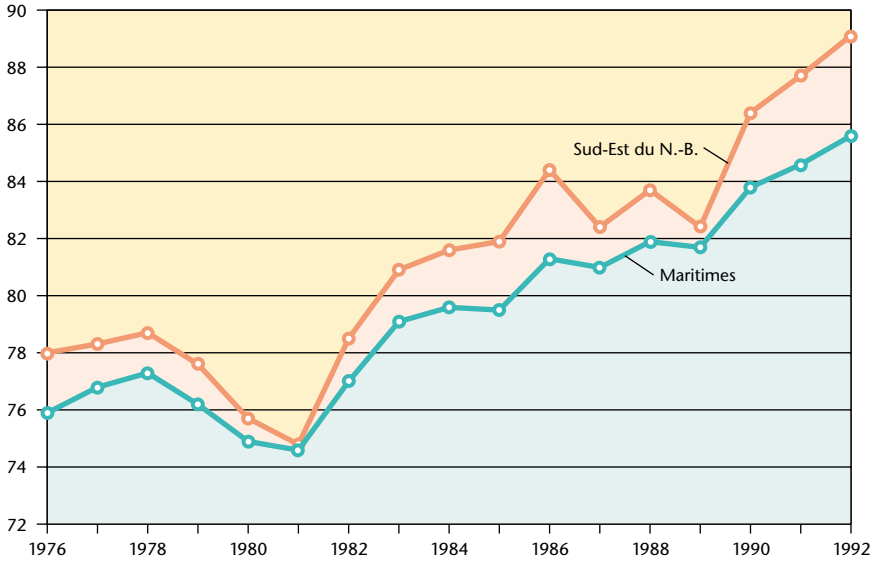
s'amplifier en faveur du Sud-Est. L'évolution du revenu personnel témoigne d'une augmentation du niveau de vie dans la région puisque l'indice a évolué de 76 à près de 86 % de la moyenne nationale. Une bonne part de cette augmentation est néanmoins due aux transferts grandissants dans la région. C'est ce que confirment les figures qui suivent.

Il apparaît, en effet, que le revenu moyen issu du travail, considéré comme une mesure plus réelle de la vitalité économique, ne suit pas la même tendance que le revenu personnel dans la région. Le revenu moyen d'emploi se maintient aux environs de 80 % de la moyenne nationale, soit un peu moins que ce que l'on observe en général dans les Maritimes (figure 11). Sur ce plan, le sud et le centre du Nouveau-Brunswick font mieux puisqu'ils se situent à 90 % de la moyenne nationale. Le constat est identique pour la région économique de Halifax, qui dispose toutefois d'une forte armature urbaine, laquelle est en outre soutenue économiquement par l'imposante présence d'organismes relevant du gouvernement fédéral. Le Sud-Est se classe ainsi en quatrième position parmi les onze régions économiques des Maritimes en ce qui a trait au revenu gagné par travailleur.

Il convient de se demander quels sont les secteurs « avantageux », dirait-on, qui contribuent à maintenir la moyenne régionale, et quels sont ceux qui tendent à l'abaisser. De même doit-on s'interroger sur les différences infrarégionales en matière de revenu gagné. Les emplois moins rémunérateurs, ceux qui contribuent à affaiblir la moyenne régionale en matière de revenus, se retrouvent principalement dans l'hébergement et la restauration, les activités de transformation, les activités primaires ainsi que les services divers. Dans ces quatre secteurs, le revenu moyen du travail varie entre 45 et 72 % de la moyenne établie pour l'ensemble du Sud-Est. Il faut ajouter le secteur du commerce (de gros et de détail), employeur de taille où gravite un travailleur sur cinq, mais où les revenus sont inférieurs de 12 % au salaire régional moyen. Cependant, les revenus varient fortement à l'intérieur de ce vaste domaine qu'est celui du commerce. Dans la transformation, les revenus sont relativement faibles (57 % de la moyenne régionale) et s'expliquent par la prédominance du secteur des aliments (poissons, viandes, boulangeries), où l'on observe généralement une plus faible valeur ajoutée.

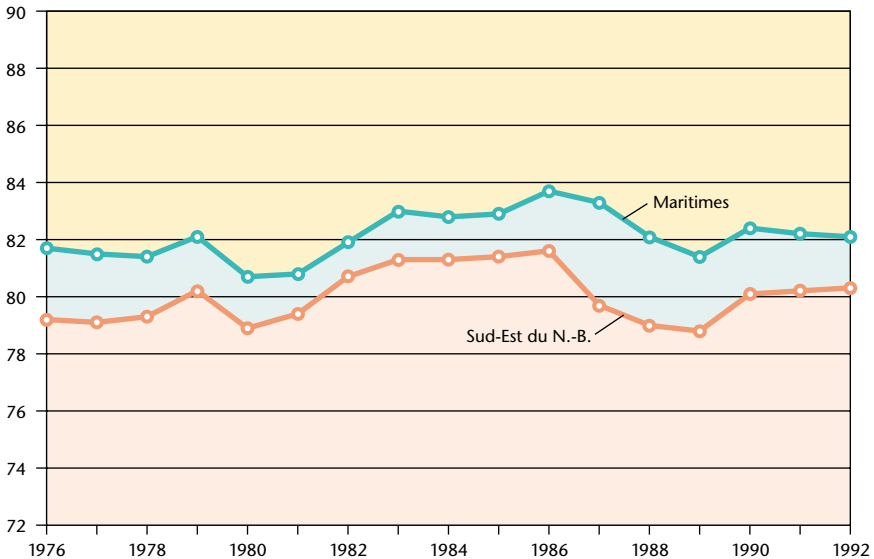
Parmi les secteurs économiques dits « avantageux », sous l'angle des revenus gagnés figure le secteur public. Les revenus y sont

**Figure 10**  
**Évolution de l'indice du revenu total moyen, 1976-1992**  
**(Canada = 100)**



Source : Revenu Canada ; données fiscales pour les années 1976 à 1992.

**Figure 11**  
**Évolution de l'indice du revenu moyen d'emploi, 1976-1992**  
**(Canada = 100)**



Source : Revenu Canada ; données fiscales pour les années 1976 à 1992.

de 24 % plus élevés que la moyenne régionale. Les emplois administratifs se révèlent les plus payants si on se fie à la moyenne des revenus générés par emploi ; suivent ceux qui relèvent des services éducatifs et de la santé. En fait, le secteur public occupe 26 % de la main-d'œuvre régionale, mais représente 33 % des revenus provenant du travail. Dans les Maritimes, les emplois publics comptent pour 29 % des emplois totaux, mais génèrent 36 % des revenus tirés du travail. Le sud-est du Nouveau-Brunswick s'apparente donc à ce chapitre à l'ensemble des Maritimes.

**Tableau 5**  
**Structure des emplois et des revenus, 1991**

	Sud-est du N.-B.			Maritimes		
	Parts (%)		Rev. moy. emploi Sud-Est = 100	Parts (%)		Rev. moy. emploi Maritimes = 100
	Revenus	Emploi		Revenus	Emploi	
Primaire	3,1	4,3	71,7	6,9	7,6	90,6
Manufacturier	10,2	12,0	85,6	11,1	11,4	96,7
• Transformation	3,0	5,3	57,0	3,4	4,6	74,8
• Fabrication	7,2	6,7	108,4	7,6	6,8	112,7
Construction	6,6	6,9	95,7	6,6	6,9	96,0
<b>Industries de prod. des biens</b>	<b>19,9</b>	<b>23,1</b>	<b>86,0</b>	<b>24,6</b>	<b>25,9</b>	<b>94,7</b>
Transports et communications	13,7	9,8	139,1	10,0	7,9	126,7
Commerce	17,6	20,0	87,7	13,8	17,4	79,1
Finances, assurances et immobilier	5,2	4,4	119,3	4,9	4,1	117,6
Serv. aux entreprises	3,8	3,3	114,4	4,1	3,3	121,9
Héberg. et restaur.	2,9	6,5	45,1	2,9	6,1	46,8
Autres services commerc. et pers.	4,1	6,4	63,2	3,7	6,2	60,5
<b>Tertiaire non public</b>	<b>47,3</b>	<b>50,5</b>	<b>93,7</b>	<b>39,3</b>	<b>45,0</b>	<b>87,2</b>
Serv. gouvernement.	12,6	9,4	133,9	15,6	11,7	132,8
Enseignement	10,1	7,6	131,9	9,9	7,5	133,2
Services médicaux et sociaux	10,1	9,3	108,6	10,6	9,9	107,3
<b>Secteur public</b>	<b>32,8</b>	<b>26,4</b>	<b>124,4</b>	<b>36,1</b>	<b>29,1</b>	<b>124,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>20 859 \$</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>21 340 \$</b>

Source : Statistique Canada 1991 et compilation de l'ICRDR.

Au Canada, le secteur public occupe proportionnellement moins de travailleurs et génère également moins de revenus que dans le Sud-Est. Les emplois publics sont néanmoins plus rémunérateurs à l'échelle du pays que dans les Maritimes, où la moyenne dépasse celle du Sud-Est. Si les emplois publics représentent une part proportionnellement plus élevée de revenus dans la région étudiée, c'est donc que sa structure économique est moins favorable qu'ailleurs et non que les niveaux de rémunération dans le secteur public sont meilleurs.

La contribution des services marchands se doit également d'être signalée. Ils procurent 47 % des revenus gagnés dans la région du Sud-Est, comparativement à 39 % seulement dans l'ensemble des Maritimes. Trois secteurs y contribuent davantage que leur part d'emplois : les transports et les communications, les services financiers et les services aux entreprises. Ensemble, ils totalisent 17 % des emplois régionaux, mais génèrent près de 23 % des revenus gagnés dans la région. La contribution du commerce de gros et de détail au chapitre des revenus se doit finalement d'être mentionnée, non pas à cause du niveau du salaire moyen, mais plutôt en raison de sa taille relative dans l'économie régionale ; 18 % des revenus gagnés dans la région lui sont attribués, comparativement à 14 % dans l'ensemble des Maritimes. Parmi les industries productrices de biens, seule la fabrication génère une part de revenus supérieure à sa part d'emplois.

### ■ La dépendance envers les transferts

Nous avons signalé auparavant un écart marqué entre le revenu personnel et le revenu issu du travail pour la région du Sud-Est. Cet écart s'expliquerait par un flux important de transferts dans la région, ce qui amplifierait la moyenne de revenu par habitant. Les données compilées à cet effet viennent confirmer la forte dépendance économique en matière de revenus. Près du quart (24 %) des revenus totaux dans la région proviennent des transferts aux particuliers, ce qui correspond à la moyenne pour l'ensemble des Maritimes. La région du Sud-Est est largement dépendante des revenus d'assurance-chômage, qui totalisent à eux seuls 10,8 % des revenus d'emploi. Cette proportion varie fortement d'une sous-région à l'autre : de 4,8 % dans le comté de Westmorland à 7,5 % dans le comté d'Albert, à 34,5 % dans le comté de Kent. En fait, la dépendance envers l'assurance-chômage augmente considérable-



ment dans les milieux ruraux où prédominent les activités à ressources, comme c'est le cas dans le comté de Kent.

La dépendance des régions rurales du Sud-Est envers les revenus d'assurance-chômage s'explique par la forte saisonnalité du travail, mais aussi par la nature des emplois. Le fait de travailler moins durant l'année en plus d'être occupé par des activités moins rémunératrices contribue à générer moins de revenus d'emploi, conduisant naturellement à une entrée plus grande de revenus sous forme

**Tableau 6**  
**Dépendance envers les transferts, 1992**  
**(en pourcentage du revenu total)**

	Paiements de transferts aux particuliers			TOTAL
	Assurance-chômage	Pensions <sup>1</sup>	Autres transferts <sup>2</sup>	
<b>Sud-est du N.-B.</b>	<b>7,0</b>	<b>11,8</b>	<b>5,6</b>	<b>24,4</b>
Albert	3,6	11,1	3,7	18,4
Kent	19,3	9,7	9,2	38,2
Westmorland	5,2	12,1	5,5	22,8
Maritimes	6,9	11,7	5,9	24,5
Canada	3,6	9,6	5,4	18,6

Source : Revenu Canada, données fiscales pour l'année 1992, et compilation de l'ICRDR.

1. Comprend les prestations de sécurité de vieillesse, RPC / RRQ et autres pensions.
2. Allocations familiales, le crédit de la TPS et revenus non imposables, crédits d'impôts provinciaux.

**Tableau 7**  
**Certains indices de l'assurance-chômage, sud-est du N.-B., 1992**

	Pop. totale	Assurance-chômage		
		Prop. de chômeurs <sup>2</sup>	Prest. totales (× 1 000)	Rev. A-C/ Rev. Empl.
<b>Sud-est du N.-B.</b>	<b>176 250</b>	<b>36,9</b>	<b>191 467 \$</b>	<b>10,8</b>
Grand Moncton	91 180	26,0	53 252 \$	4,8
Centres 1 500 + <sup>1</sup>	66 290	49,9	105 397 \$	19,6
Comm. rurales	18 780	53,4	32 818 \$	23,7
Maritimes	1 772 820	35,9	1 815 129 \$	10,1
Canada	27 533 910	24,1	17 540 574 \$	5,0

Source : Revenu Canada, données fiscales pour l'année 1992, et compilation de l'ICRDR.

1. Exclut le Grand Moncton, mais comprend 20 régions postales.
2. Le nombre de déclarants à Revenu Canada ayant touché des prestations de chômage.

de transferts. En 1992, plus d'un travailleur sur deux dans les communautés rurales du Sud-Est ont touché des prestations de chômage. L'économie plus diversifiée du Grand Moncton lui confère une meilleure structure de revenus. Comme le milieu urbain attire les hauts salariés des domaines public, parapublic et privé, on ne s'étonnera pas d'y retrouver un revenu moyen gagné supérieur aux moyennes maritime et régionale.

Qu'en est-il de l'incidence des prestations d'assurance-chômage sur l'économie régionale du Sud-Est ? Pour l'année 1992, les chômeurs de la région ont touché des prestations d'assurance-chômage équivalant à 191 millions de dollars. Dans le Grand Moncton, 53 millions de dollars ont été versés en prestations. Les centres intermédiaires ont reçu 105 millions de dollars et les communautés rurales (moins de 1 500 habitants), 33 millions de dollars. Il va sans dire que la réforme prévue des programmes sociaux, accompagnée de changements importants au système d'assurance-chômage, pourrait avoir des conséquences majeures sur l'économie du Sud-Est. Bien que les conséquences seront plus graves dans les communautés rurales à ressources, l'économie du Grand Moncton, en particulier le secteur du commerce et celui des services aux consommateurs, est susceptible d'en souffrir.

Pour résumer l'analyse de la situation économique du Sud-Est, on retiendra que la région fait plutôt bonne figure comparative-ment à l'ensemble des Maritimes. Cette performance relative provient du dynamisme et du rôle de centre régional que constitue le Grand Moncton. Cette agglomération atteint désormais un statut de pôle d'attraction vis-à-vis des autres parties de la province, son aire d'influence englobant à la fois le nord de la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La région devrait capitaliser sur le développement récent de plusieurs segments de la nouvelle économie, dont les perspectives semblent prometteuses. Reste à savoir si les nouveaux emplois compenseront, sous l'angle des revenus, les emplois déjà éliminés ou ceux qui seront supprimés dans le cadre de l'austérité gouvernementale. Ce qui paraît plus évident, c'est l'incidence négative, à court terme et à moyen terme, qu'engendrera la réforme des programmes sociaux sur le niveau de revenus. Il est à souhaiter que le sud-est du Nouveau-Brunswick maintiendra tout au moins sa part des emplois publics, ceux du palier fédéral en particulier, qui contribuent à stabiliser grandement la moyenne des revenus. Bien que la région économique du Sud-Est ne soit pas la plus avantagée à ce chapitre – Halifax, Fredericton et

Charlottetown semblent en bénéficier davantage – le secteur public y joue un rôle évident de stabilisation. Ce rôle persiste en dépit de la diversification économique récente du fait précisément de la fragilité apparente des nouveaux emplois. Dans un tel contexte, une érosion même modeste de la présence gouvernementale pourrait engendrer un effet multiplicateur inverse, compromettant ainsi la transition économique si durement enclenchée depuis le milieu des années 1980.





## Le secteur privé

Le sud-est du Nouveau-Brunswick a prospéré en dépit d'un climat d'incertitude en vigueur durant la dernière décennie ; de toute évidence, le secteur privé y a joué un rôle dominant.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'une bonne partie des bénéfices réalisés par le secteur privé est redevable à un soutien significatif du secteur public sous l'angle du financement et de l'assistance stratégique. À une époque où les gouvernements réduisent leurs efforts directs dans le cadre du développement économique régional, il est essentiel de mobiliser des capitaux et du financement privés. À cette démarche s'est associé un travail d'équipe efficace au sein du secteur industriel privé. Ce sont là des conditions vitales pour que l'industrie locale maintienne, sinon augmente, son taux de croissance et son niveau de création d'emplois.

Quelles que soient les transformations qu'ait subies l'économie de la région, il apparaît clairement que la prospérité semble devoir reposer sur les exportations et les échanges. De fait, il ne s'agit pas uniquement de vendre du homard en France, la technologie des pompes thermiques en Ohio ou des fenêtres en Argentine. Il s'agit aussi d'exporter des services administratifs présents dans la région : on notera ainsi les activités multiples liées au téléservice de Federal Express Canada, d'Interlink Freight Systems, de Purolator Courier, de United Parcel Service Canada, ou encore du ministère fédéral des Approvisionnements et Services.

Cela étant dit, la région compte plusieurs entreprises qui correspondent au profil plus traditionnel de l'exportateur. Parmi elles, un grand nombre œuvrent dans la transformation des ressources du milieu. La plupart des entreprises de cette catégorie sont rattachées à l'industrie des pêches, mais beaucoup d'emplois sont liés à des expéditions intraprovinciales, en l'occurrence la fibre de bois à Saint-John et à Miramichi. Ces emplois sont en grande partie saisonniers. Compte tenu des modifications apportées au programme d'assurance-chômage, et pour éviter de subir éventuellement une perte de main-d'œuvre, ces secteurs ont un grand défi à relever : trouver des moyens de prolonger la durée du travail.

Le deuxième cycle de transformation du bois, tel qu'on le classifie généralement, constitue également une importante industrie : fabrication de fenêtres, de portes, de systèmes de ventilation, de meubles et de vitrines. Le secteur est plus ou moins saisonnier étant donné que ces activités ont un cycle de production annuel. Bien que la plupart de ces produits soient destinés à un marché de type local, certaines entreprises visent un marché d'exportation.

Le tableau 8 présente deux tendances : on perçoit, dans un premier temps, que les entreprises comptant un grand nombre d'employés se trouvent dans des secteurs fortement saisonniers, comme c'est le cas pour des entreprises de transformation du poisson ; il paraît également évident, dans un deuxième temps, que le secteur manufacturier non traditionnel est devenu une activité majeure, en particulier dans le comté de Kent, mais aussi dans le comté de Westmorland.

Le tableau 9 énumère les principaux employeurs du secteur privé qui sont établis dans la région du Grand Moncton. On remarquera que le CN se classe désormais au troisième rang pour ce qui est du nombre d'employés, alors que cette entreprise a longtemps dominé le secteur privé de la région. Un autre élément intéressant apparaît : on remarque la présence d'au moins trois entreprises de la nouvelle économie, liées aux centres d'appels. Elles sont parmi les dix premières au chapitre de l'emploi.

Suivant en cela la tendance lourde voulant que le secteur privé se présente de plus en plus comme le principal fournisseur d'emplois, le domaine des téléservices (centres d'appels) est celui qui retient davantage l'attention avec un gain de 2 300 emplois en quelques années. On notera, d'ailleurs, que les prévisions d'embauche ont été dépassées dans certains cas<sup>11</sup>. Bien que les emplois de téléservices évoquent souvent des appels téléphoniques agaçants où l'on offre des produits alimentaires, des billets ou des services ménagers, ce type d'activités n'est pas représentatif de l'ensemble du secteur ; ce n'est d'ailleurs pas pour cela que les recruteurs des secteurs public et privé recherchent du personnel. En fait, les téléservices se consacrent surtout à des tâches administratives : ils transmettent, par circuits de télécommunication, des données de comptabilité et de facturation. Les communications vocales ser-

---

11. En effet, on apprenait par les médias, en avril 1996, que Dun & Bradstreet Canada engagerait 110 personnes dans la région ; en mai, la Banque Royale annonçait l'engagement de 300 employés, soit beaucoup plus que ce qui avait été initialement prévu.

**Tableau 8**  
**Principales entreprises manufacturières, sud-est du N.-B.**

Entreprise	Nombre d'employés	
	Minimum	Maximum
Paturel Seafood (Shediac)	600	650
Cape Bald Packers/Beauséjour Seafood (comb.) (Cap-Pelé)	150	480
Westmorland Fisheries (Cap-Pelé)	275	400
Imperial Group (Richibucto)	275	290
Consumers Glass (Scoudouc)	241	241
Pêcheries Cap-Lumière (Richibucto Village)	6	225
Caradon Lock-Wood (Scoudouc)	120	200
Kent Homes (Bouctouche)	66	157
Edmond Gagnon Queen Crab (Robichaud)	125	150
Leslie Leger & Fils (Cap-Pelé)	35	150
Shediac Lobster Shop (Shediac)	1	150
Atlantic Refreshments (Scoudouc)	50	120
B.A. Richard Ltd. (Ste-Anne de Kent)	3	115
Springwall Sleep Products (Scoudouc)	Indéterminé	110
T.P. Downey & Sons (Hillsborough)	40	110
Atlantic Windows (Port Elgin)	50	100
Mills Seafood (Bouctouche)	10	90
Goguen Lumber (Cocagne)	5	80
Delco Forest Products (Rexton)	40	75
Atlantic Industries (Dorchester Cape)	40	60
Environment Air (Cocagne) <sup>1</sup>	30	60
Laurentide Atlantic Ltd. (Richibucto)	54	54

Source : Données recueillies auprès de représentants des organismes.

1. L'entreprise a depuis été vendue à la société L G H Kanalfakt, qui ouvrira bientôt ses portes dans l'édifice vacant de Mitel, à Bouctouche, et prévoit employer 130 personnes.

vent quant à elles à répondre aux demandes de consommateurs, de représentants et de clients.

En plus des emplois directs générés par les centres d'appels, les téléservices ont stimulé la création de postes dans les industries connexes : transporteurs de télécommunication, fournisseurs, fabricants de logiciels, intervenants variés dans le domaine de la

**Tableau 9**  
**Principaux employeurs du Grand Moncton (secteur privé seulement, excluant le commerce de détail et l'hébergement)**

<b>Entreprise</b>	<b>Nombre d'employés</b>
Hub Meat Packers	850
UPS	683
CN	600
Co-op Atlantique	542
Purolator Courier	450
Croix Bleue	429
Midland Transport	396
NBTel	371
Armour Transport	350
Banque Royale (centre d'appels seulement)	300
Modern Construction (83)	250
M F M Industries	215
Apex Machine Works	183
Eastern Bakeries	160
Irving Tissue	160
Interlink Freight Systems	152
Atlantic Wholesalers	150
Datacor/ISM	146
Co-Operators	144
Allsco	130
Tandem Fabrics	115
Assomption Vie (incluant les Placements Louisbourg)	114
Moncton Publishing	100
Spielo Manufacturing	88
Federal Express Canada	80
Lane's Bakery (Ben's Ltd.)	80

Source : Données recueillies auprès de représentants des organismes.

formation, les collèges communautaires et les écoles privées. Avec l'arrivée des interfaces de communication numérique dans les centres d'appels, le développement de systèmes et de contenus occupe une place importante dans les industries de la formation et du logiciel.



Au cours de la dernière décennie, la présence des sociétés du Groupe Irving a eu des répercussions importantes sur l'emploi dans la région du Grand Moncton, notamment avec la croissance de Midland Transport, la création d'une usine textile, l'établissement du siège social des fermes Cavendish et la fondation de Lexi-tech, firme de traduction qui, à partir de la technologie de l'ordinateur, enregistre automatiquement des textes sur fichiers informatisés et effectue de la traduction terminologique brute de documents techniques. Les établissements Irving sont également actifs dans d'autres secteurs de l'économie de Moncton. On n'a qu'à songer à des entreprises comme Universal Sales (vente de camions et services d'entretien) et à la présence prééminente des stations Irving dans la distribution d'essence et d'huile à chauffage. L'entreprise Kent Building Supplies a connu un essor important avec l'ouverture d'un centre commercial dans l'extrémité nord de la ville.

Le mouvement coopératif, qui emploie près de 1 000 personnes, constitue l'une des pierres d'assise de l'économie de la région du Grand Moncton. Co-op Atlantique – centre d'administration et de distribution des magasins Co-op du Canada atlantique – occupe la première place au sein du mouvement pour ce qui est du nombre d'employés, avec un effectif de 540 personnes. La compagnie d'assurance The Co-operators, avec ses 140 employés, est en activité dans toute la région. Le centre administratif des « Credit Unions » et les caisses d'épargne anglophones procurent de l'emploi à près de 90 personnes ; les différents magasins Co-op, les coopératives de logement et de services spécialisés créent, de plus, près de 90 emplois à temps plein, sans compter les nombreux emplois à temps partiel dans le commerce de détail. De plus, la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes (FCPA) est très présente dans la région du Sud-Est : elle compte 29 établissements, qui emploient 284 personnes au service de 67 000 membres. Co-op Atlantique, en collaboration avec la FCPA, a récemment mis sur pied un programme de développement d'entreprises de type coopératif qui vise des emplois de services de loisirs au sein des parcs nationaux Fundy et Kouchibouguac.

On mentionnera également le cas de la Mutuelle Assomption Vie. Cette entreprise de type coopératif s'avère un acteur de premier plan dans la relance du centre-ville de Moncton, grâce à des investissements majeurs dans le complexe réunissant l'Hôtel de ville et le Centre des congrès. Son partenariat avec la firme Bolton Tremblay, par le biais de Placements Louisbourg, a permis de créer

un petit bassin d'emplois spécialisés dans l'examen de titres et de valeurs mobilières offerts sur le marché public. L'expertise ainsi développée pourrait s'avérer fort utile aux entreprises de la région qui ont besoin de conseils professionnels judicieux pour s'introduire sur le marché boursier.

Outre ces entreprises, on doit mentionner le rôle primordial des acteurs dont les centres décisionnels sont localisés à l'extérieur de la province. À ce chapitre on assiste à deux mouvements. D'une part, des employeurs établis depuis longtemps dans la région, tels Swift's, Eaton's, et le CN, ont totalement abandonné leurs activités ou les ont centralisées au profit d'autres régions. D'autre part, des entreprises nouvelles, telles que Purolator Courier, Federal Express Canada ainsi que la Banque Royale, affluent depuis quelques années vers la région.

Bien qu'il soit prématuré d'établir un bilan précis des emplois gagnés et perdus, il paraît évident que la majorité des nouveaux emplois a nettement évolué vers les activités de service. De fait, la plupart de ces emplois sont de type tertiaire commercial, alors que les emplois éliminés par la restructuration avaient surtout un profil ouvrier ou de métier. On perçoit, de fait, une grande discordance quant au niveau des compétences respectives requises. En conséquence, le niveau salarial a subi une transformation, malheureusement à la baisse. Au chapitre de la main-d'œuvre, en revanche, on assiste à des gains nets. Les centres d'appels et leurs succursales ont été l'élément le plus marquant avec 2 300 emplois créés. En dehors des centres d'appels, certaines entreprises plus modestes (Com Dev Atlantic, Phase Atlantic, 3-D Micro) œuvrent dans la fabrication de haute technologie et offrent peut-être, par habitant, de meilleures perspectives de revenus à long terme.

Les entreprises en provenance de l'extérieur ont, par ailleurs, favorisé le développement d'entreprises locales prestataires de services ou fournisseuses d'équipement. On mentionnera la croissance rapide de B K M, qui forme des gens en vue de répondre aux besoins potentiels des centres d'appels et des services de télémarketing ; les relations étroites d'Apex Machine Works avec Com Dev Atlantic et Phase Atlantic dans l'approvisionnement de pièces de machines de haute précision ; la création par NBTel d'un centre de rétablissement pour sinistrés ainsi que d'un système de téléphonie-ordinateurs complexe à la disposition de plusieurs utilisateurs en situation d'urgence.

L'investissement local des grandes chaînes de commerce au détail (Club Price, Future Shop, etc.) a également joué un rôle important, non pas tant en fonction de leur effet direct sur le volume des ventes au détail (bien que la baisse des prix ait été un avantage et que l'expansion de la gamme de produits commerciaux ait eu un effet local positif), mais plutôt à cause du caractère plus cosmopolite qui émane de leur présence.

L'élément marquant en matière de recrutement avant la vague des téléservices des années 1990 a été l'arrivée à Shédiac, en 1980, de la Direction des pensions de retraite de l'ancien ministère des Approvisionnements et Services. Par ce déménagement, le gouvernement fédéral appliquait sa politique d'équité régionale dans la distribution de salaires tout en profitant de certains avantages économiques (coûts immobiliers, personnel bilingue, stabilité de la main-d'œuvre, et, comme corollaire, une meilleure rétention des compétences organisationnelles). Est venue ensuite Datacor ISM Atlantic, dont la création vers 1986 a précédé la vague de privatisation. Plus tard, en 1991, Camco (GE Canada) a établi un centre national de service à la clientèle à Moncton. La même année, Federal Express Canada et Interlink Freight Systems (anciennement CP Express & Transport) ont créé dans la région un centre national d'administration et de traitement des données. Ont suivi Purolator Courier (1992 : service, données, facturation) ; la Banque Royale (1994 : téléphone, opérations bancaires à distance) ; United Parcel Service (1994 : téléservice) ; la Croix Rouge (1994 : service à la clientèle) ; Hôtels Canadien Pacifique (1995 : information et réservations) ; Sun Life (1995 : information, traitement des réclamations, facturation) ; Pepsi-Cola Canada (1995 : télé-vente, expédition et distribution) et Dun & Bradstreet Canada (1996 : société de recherche)<sup>12</sup>. Certaines de ces entreprises ont par la suite annoncé des expansions multiples. Pendant l'été 1996, deux nouvelles entreprises se sont ajoutées à cette liste : le Bureau of Broadcast Measurement, qui annonçait la création de 165 emplois à Moncton, ainsi que Clinidata, de Montréal, qui annonçait, pour sa part, la création de 190 emplois dans le secteur des soins de la santé.

La synergie des services de télécommunications et le rôle traditionnel de la région en tant que centre de distribution ont favorisé l'émergence de nouvelles entreprises sur ce secteur ainsi que d'autres entreprises au contenu plus traditionnel. Parmi celles-ci,

---

12. Document de la CEGM, *Business Development in Greater Moncton*, avril 1996.

mentionnons Baxter Corporation (1991: personnel administratif et distribution de produits de soins de santé) ; Livingston International (1992 : centre de traitement pour courtage douanier) ; Michelin Uniroyal Goodrich (1992 : entrepôt de pneus) ; D T Atlantic (1993 : distribution pharmaceutique), Shoppers Drug Mart (1995 : entrepôt et administration) ; Atlantic Wholesalers (1995 : chambre froide, distribution de viande) et K D N Distribution & Warehousing (1996 : centre d'empaquetage).

L'aptitude à utiliser des systèmes de télécommunication a même permis d'atténuer la réduction de main-d'œuvre au CN, surtout avec l'arrivée d'un Centre de gestion d'équipe (1994 : exploitation à l'est de Thunder Bay) et d'un Centre de services administratifs (1995 : feuilles de présence, facturation, etc.) dans la ville. Ces deux services du CN, qui combinent près de 180 emplois, ont suscité les espoirs du maintien du CN dans l'économie de la région<sup>13</sup>.

Une question surgit néanmoins : les emplois nouvellement créés, en l'occurrence ceux liés aux centres d'appels, sont-ils de meilleure qualité que les emplois éliminés par la restructuration ? Certains pensent que l'assise est précaire et que les sociétés encouragées à établir leurs exploitations dans la région au cours des dernières années pourraient tout aussi bien déménager ailleurs si d'autres provinces ou États leur offraient des avantages similaires. Il est également possible que, sous l'effet de la concurrence qu'elles se livrent, des sociétés comme Federal Express Canada, Purolator Courier et United Postal Service soient amenées à fermer des succursales représentant, potentiellement, un dédoublement de fonctions.

L'argument adverse repose sur le fait que les centres d'appels attirés dans la région sont gérés presque exclusivement par des sociétés disposant d'un marché et d'une clientèle stables (clientèle établie, vendeurs, service à la clientèle rôdé) et que pour ces entreprises, la stabilité de la main-d'œuvre compte avant tout. On invoque, par ailleurs, que le marché des téléservices à base de communication verbale s'appuie sur une technologie en déclin, que les gens communiquent de plus en plus par ordinateur et qu'avec le temps, ce genre d'activité connaîtra une baisse significative. Le

---

13. À Moncton, le CN comptait 1 128 employés au 25 janvier 1996, parmi lesquels 172 travaillaient sur appel en vertu des clauses de sécurité d'emploi de leur convention collective. Il est prévu qu'en septembre 1996, une fois terminées les réductions de personnel aux ateliers, le CN ne comptera plus que 600 employés à Moncton.

développement d'emplois futurs mieux rémunérés est certes souhaitable. Il est fort probable que ce type d'emploi à valeur ajoutée soit à trouver dans les technologies de l'information<sup>14</sup>.

On perçoit depuis un certain temps dans la région du Sud-Est l'émergence graduelle d'un esprit de concertation dans le domaine du développement. Ce phénomène se manifeste en grande partie dans le processus de développement stratégique initié au début des années 1980 et qui s'est renforcé au cours des dernières années. Citons par exemple le Symposium 2000, tenu en 1990, ainsi que la révision des stratégies de développement et options, en 1994-1995.

À l'appui de ces plans stratégiques la région a vu naître divers réseaux d'affaires formels et informels. Citons le cas de Gnosis, une association industrielle de la connaissance qui, regroupant une cinquantaine de membres, a pour mandat d'aider les petites sociétés limitées en ressources à s'y retrouver dans le vaste éventail d'opinions et de conseils experts nécessaires à leur croissance. Identiquement, le groupe local de manufacturiers du bois s'est fait l'instigateur d'un regroupement qui s'est étendu aux Maritimes, pour ensuite œuvrer de concert avec Industrie Canada ainsi que des sociétés se consacrant à d'autres secteurs en vue de l'obtention d'un contrat de 5,3 millions de dollars destiné à la construction de maisons préfabriquées (et de composantes internes) pour Kobe, ville limitrophe d'Osaka, au Japon.

Les intervenants de différents secteurs se regroupent également au sein d'organisations d'affaires qui leur prêtent main-forte, tels la Chambre de commerce du Grand Moncton, la Table de concertation entrepreneuriale, qui regroupe plus de 100 propriétaires ou dirigeants d'entreprises, ainsi que le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, ce dernier fournissant de fréquentes occasions de réseautage aux membres de la communauté acadienne des affaires tout en étant leur porte-parole. Le mouvement se continue avec la formation récente du Réseau des entreprises à domicile du Grand Moncton.

---

14. La mise en vente de la première génération d'ordinateurs de réseau « NC » prévue pour Noël 1996 (des ordinateurs de 500 \$ permettant de naviguer à grande vitesse sur Internet par fil téléphonique et par câble) constituera probablement un axe important du développement de ce marché. Ce secteur a suscité un intérêt local marqué auprès de B K M Research & Development (Dieppe) et de Cybersmith (Sackville). Il a reçu l'appui de New North Media, de NBTel, et de New Brunswick Interactive. Il pourrait éventuellement bénéficier de l'appui d'autres intervenants liés à ce secteur, dont le centre multimédia que l'université Mount Allison est en train de mettre sur pied, ainsi que les collègues communautaires (en particulier celui de Miramichi).

La communauté a investi beaucoup d'efforts dans l'infrastructure de soutien intellectuel bénéfique à l'industrie. L'établissement d'un centre multimédia à l'université Mount Allison, ainsi que le Centre de technologie des langues, de l'Université de Moncton, sont des réalisations qui concourent à cet objectif. De même envisage-t-on la création d'un parc scientifique relié à l'Université. Dans le même esprit, se sont mises en place des équipes restreintes de recherche universitaires qui ont collaboré avec le secteur privé sur des projets précis<sup>15</sup>.

Il existe d'importants secteurs régionaux de croissance où les intervenants poursuivent l'objectif bien arrêté de conquérir les marchés nationaux et internationaux. Cela est particulièrement vrai pour celui de la transformation des aliments et de la fabrication de produits issus des secteurs de l'électronique, du métal et du bois. On trouve également des potentiels locaux dans certaines branches d'activités de services, tels que le soutien technologique, la formation, la consultation en matière d'environnement et la traduction. Parmi eux, certains joueurs importants appartiennent à des sociétés dirigées à l'extérieur de la région.

Si plusieurs entreprises manufacturières de la région, du Grand Moncton en particulier, ont des perspectives plutôt limitées sur le plan local, elles peuvent néanmoins aspirer au développement de marchés d'exportation lucratifs. On en trouve plusieurs exemples dans des annonces récentes : Spielo Manufacturing, de Moncton, conclut une vente de 4 millions de dollars en machines à jeu en Suède ; Imperial Registers, de Richibucto, agrandit son usine de système de ventilation (création de 67 nouveaux emplois) ; Leby Interiors, de Moncton, vend pour 2,25 millions de dollars en installation d'hôtel à ITT Sheraton, de l'Arizona (un autre contrat de 5 millions est sur le point d'être signé) ; Atlantic Reman, de Dieppe,

---

15. On mentionnera le petit groupe de recherche sur les couches minces et l'énergie solaire de l'Université avec Com Dev Atlantic ; la collaboration d'Apex Machine Works avec la NASA ; ainsi que les sociétés du secteur des pêches et de la transformation des aliments qui tirent profit de l'expertise du Centre de recherche sur les aliments de l'Université. On notera, par ailleurs, un partenariat entre l'Université et les organismes publics dans le domaine des sciences environnementales. D'autres initiatives en technologie du compostage et de la gestion des mers et des forêts ont également contribué à établir des ponts tout en faisant bénéficier la communauté d'une expertise. La récente décision de réaliser à partir de l'Université de Moncton un projet de recherche de 25 millions de dollars portant sur l'effet des vols à basse altitude sur l'écosystème du Labrador met en évidence l'Université tout en renforçant sa position au sein du réseau des connaissances de l'est du Canada en matière d'environnement.

prévoit vendre des moteurs et des pièces pour un montant de 4 millions de dollars à Chrysler Canada. Loin d'être des cas isolés, ces exemples donnent plutôt un indice de la forte propension des manufacturiers régionaux à étendre leurs activités bien au-delà des frontières et des marchés immédiats. On retrouve cette détermination tant chez les entreprises de taille modeste que chez les grandes sociétés d'envergure. En voici quelques exemples :

- Parmi les petites firmes, mentionnons Maritime Geothermal, fabricant de pompes hydrothermiques basé à Petitcodiac qui offre un produit de marque déposée novateur. La firme vend plus de 100 unités par année et touche des redevances d'une entreprise de l'Ohio pour la fabrication sous licence de son produit ; pour combler la morte-saison, le personnel fait de la consultation en ingénierie. Elle explore le marché européen et compte trois employés, y compris le propriétaire.
- Parmi les grandes entreprises, mentionnons Apex Machine Works. Elle compte 300 employés et se spécialise dans la fabrication de pièces et d'équipement en acier utilisés dans plusieurs domaines, dont celui du recyclage ou encore dans la construction du pont de la Confédération. Elle possède de plus une division qui effectue de l'usinage de grande précision, entre autres pour Phase Atlantic et Bell Helicopter ; d'autres divisions de la société fabriquent des grues à portique en vertu d'une entente de marketing avec une entreprise américaine ; elle développe le marché nord-américain des tunnels pour les passagers des aéroports, sous licence d'une société suédoise. Apex s'est qualifiée comme fournisseuse de portes et fenêtres à grande sécurité ; elle est à développer un marché international de ces produits.
- Greystone Energy Systems constitue un exemple de fabricant spécialisé, en grande partie tributaire des exportations. La firme de 55 employés fabrique des commandes électroniques actionnant des systèmes de réglage de l'air et de la chaleur de bâtiments institutionnels et commerciaux. Elle fabrique des composants pour Honeywell et Johnson Controls ; elle est depuis 1989 à l'affût de débouchés pour sa technologie sur les marchés asiatiques et tente maintenant une percée sur le marché américain.

Plusieurs autres sociétés élaborent des produits de haute technologie ou développent des concepts novateurs en vue de pénétrer des marchés. Parmi elles, on compte Beltek System Design, qui a mis au point un appareil portatif utilisé pour le contrôle des livraisons et de l'inventaire ; Telemonitoring Manufacturing, qui a fabriqué 13 000 compteurs d'eau dotés d'un dispositif de lecture à distance pour le Grand Moncton et qui commence à vendre son produit à l'étranger ; Caradon Lock-Wood, de Scoudouc (fenêtres et portes de bois et de vinyle, principalement en fonction du marché américain) ; Kent Homes, de Bouctouche (maisons préfabriquées) ; Allsco Windows, Doors & Siding, de Moncton (fenêtres de vinyle) ; Atlantic Mini-Fridge, de Dieppe (réfrigérateurs pour mini-bars d'hôtels) ; Air-tech, de Moncton (équipement de contrôle de l'humidité) ; Shorewood Furniture, de Dieppe (meubles de bois dur) ; Triangle Kitchen, de Dieppe (meubles de rangement en bois, avec un intérêt marqué pour les marchés des Caraïbes et de l'Asie du sud-est). Citons également le cas de Environment Air, de Cocagne (échangeurs d'air), PME locale comptant une soixantaine d'employés et récemment acquise par une société suédoise, L G H Kanalfakt. Celle-ci vient tout juste d'emménager dans l'édifice vacant de Mitel, à Bouctouche, et envisage une forte expansion de l'entreprise (130 emplois prévus), contribuant ainsi à renforcer un secteur régional essentiel, lui-même à l'abri du facteur saisonnier.

Ces entreprises, détenues le plus souvent par un seul propriétaire ou président, sont en très grande majorité gérées par des intérêts privés. Elles font affaire et croissent grâce à des crédits bancaires, assortis parfois d'une assistance ou d'une garantie gouvernementale, et à l'autofinancement. Leurs dirigeants prétendent néanmoins que leur potentiel de croissance est limité en raison justement de cette dépendance de financement. Le manque d'appuis locaux au capital de risque fait en sorte que leurs entreprises assument de plus grands risques que, par exemple, le secteur industriel du centre du pays, qui dispose d'une plus grande variété d'appuis financiers. La fondation de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (l'APÉCA) et l'implantation de son programme Action, en 1987-1988, ont eu pour effet d'atténuer les effets de cette situation. Cependant, elle n'accorde plus de subventions et a restreint ses prêts aux entreprises. Il faudra à l'avenir envisager la création de nouvelles sources de capital-actions afin de soutenir l'expansion d'entreprises à fort potentiel.





## Le secteur public

L'économie du sud-est du Nouveau-Brunswick, à l'instar de celle du Canada atlantique, est particulièrement dépendante du secteur public. Or, l'ordre mondial impose une nouvelle discipline aux gouvernements, qui devront composer avec une réduction significative de leurs dépenses. Certaines régions du Canada accueilleront favorablement ces tendances tout en souhaitant qu'elles définissent ou redéfinissent effectivement la ligne de conduite des gouvernements. Les provinces riches comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario applaudiront les efforts d'Ottawa pour redresser son bilan financier et accueilleront favorablement toute tentative en vue de diminuer aussi bien son rôle d'agent de réglementation que sa présence dans l'économie.

Il en va autrement pour les Maritimes et le sud-est du Nouveau-Brunswick, qui devront s'ajuster à une diminution progressive des dépenses et de la présence du gouvernement fédéral. Dans ce contexte, il semble important de voir à quel point le Sud-Est pourra s'ajuster à ces nouvelles réalités. Les rencontres que nous avons eues avec d'importants décideurs de la région ont révélé que l'ajustement se réalise dans les faits. Cependant, nos consultations révèlent une trop forte dépendance de la région envers les gouvernements et permettent d'affirmer que des efforts doivent être faits en vue d'assurer une plus grande autonomie. On nous a mentionné, entre autres, le besoin d'une refonte en profondeur du régime d'assurance-chômage.

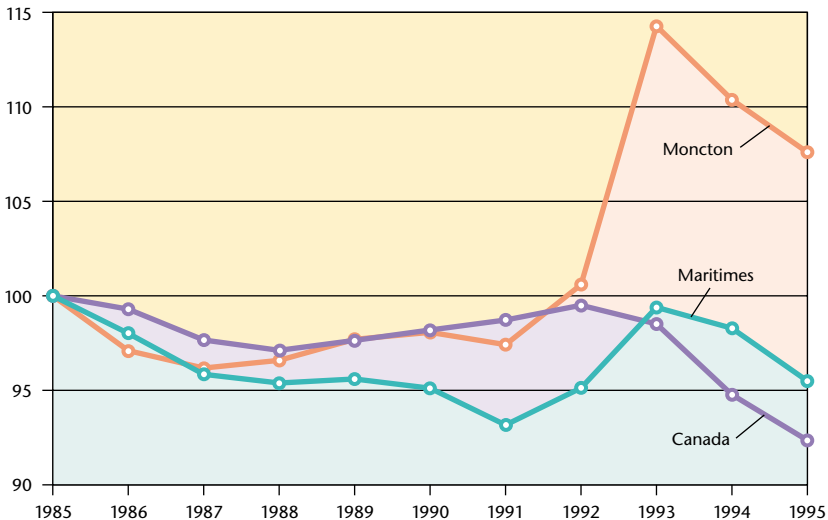
Ce programme subit en effet des transformations majeures, et il est évidemment trop tôt pour en mesurer toutes les conséquences. Certains éléments sont cependant acquis. Premièrement, le régime canalise beaucoup de ressources financières dans la région et renforce considérablement le pouvoir d'achat. Nous savons que les paiements d'assurance-chômage aux particuliers représentent 7 % de l'ensemble des revenus du sud-est du Nouveau-Brunswick, alors que le niveau national est de 3,6 % et celui des Maritimes, de 6,9 %. En 1992, près de 191 millions de dollars ont été transférés aux prestataires de l'assurance-chômage dans la région. Dans ce contexte,

il est compréhensible qu’une diminution considérable de cette forme de transfert aura une incidence déterminante sur l’économie locale, en particulier dans le secteur du commerce de détail.

En marge des craintes suscitées par la réduction des transferts de revenus aux particuliers, on s’attend à une baisse graduelle des transferts fédéraux aux administrations provinciales. Nous commençons d’ailleurs à en percevoir les premiers effets dans les services médicaux de la région, dans le système d’éducation à l’échelle des administrations municipales, ainsi que dans d’autres services publics provinciaux. Il est clair que ce processus n’en est qu’à un stade initial et que les gouvernements, en particulier le fédéral, poursuivront dans tous les domaines cet exercice de compression budgétaire. Étant donné que le sud-est du Nouveau-Brunswick compte plusieurs institutions publiques d’envergure – notamment les hôpitaux régionaux, les universités ainsi que les collèges communautaires – les répercussions risquent d’être graves pour l’ensemble de l’économie de la région.

Qu’en est-il de l’incidence créée par la présence des institutions fédérales et provinciales ? S’agissant du gouvernement fédéral, on constate que ce dernier a accru, paradoxalement, ses effectifs dans

**Figure 12**  
**Évolution de l’emploi, fonction publique fédérale, 1985-1995**  
**(indice 1985 = 100)**



Source : Conseil du Trésor du Canada, *Statistique de la fonction publique fédérale, 1994-1995*.

le sud-est du Nouveau-Brunswick entre 1985 et 1992. Cette croissance est en partie attribuable à l'établissement du siège social de l'APÉCA à Moncton. Les plus récentes données mettent cependant en évidence un revirement de situation à partir de 1993. Il demeure que l'on compte un plus grand nombre de fonctionnaires fédéraux à Moncton qu'à Fredericton et Saint John réunis. De même, on trouve plus de fonctionnaires à Halifax (9 477 en 1995) que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick (7 711 en 1995).

**Tableau 10**  
**Emplois, fonction publique fédérale**

	Nombre d'employés				Variation 1985-1995	
	1985	1989	1992	1995	Absolue	Relative
Nouveau-Brunswick	7 467	7 337	7 434	7 711	244	3 %
Fredericton	920	815	828	806	(114)	-12 %
Saint John	914	884	949	955	41	4 %
Moncton	2 723	2 660	2 738	2 930	207	8 %
Autres villes	2 910	2 978	2 919	3 020	110	4 %
Halifax	10 516	9 943	10 069	9 477	(1 039)	-10 %
Maritimes	23 840	22 798	22 660	22 761	(1 079)	-5 %

Source : Conseil du Trésor du Canada, *Statistique de la fonction publique fédérale, 1994-1995*.

S'agissant du gouvernement provincial, il représente de toute évidence une source appréciable d'emplois pour le sud-est de la province. Toutefois, pour des raisons diverses, il demeure impossible de comparer la place qu'occupe, en tant qu'employeur, le gouvernement néo-brunswickois dans le Sud-Est par rapport à ce qu'il détient dans d'autres régions. D'une part, la délimitation des régions, selon Statistique Canada, ne coïncide pas avec celle du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, les chiffres du gouvernement provincial concernant l'emploi, par exemple, pour le Sud-Est ou Saint John ne correspondent pas à ceux de Statistique Canada. D'autre part, certaines composantes de l'administration provinciale sont loin d'être définies en fonction de la désignation géographique (par exemple les conseils scolaires). On peut néanmoins estimer le nombre d'employés provinciaux travaillant dans le Sud-Est ; selon les données du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick, leur nombre serait de 4 390 pour l'année 1995-1996.





## Conclusion

Au cours des vingt dernières années, le sud-est du Nouveau-Brunswick a surmonté la plupart des facteurs négatifs liés à la vague de rationalisation et de fermetures. Aujourd'hui, un optimisme raisonnable règne dans l'ensemble de la région. Cet optimisme apparaît bien fondé. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la croissance de la main-d'œuvre depuis 1981 (en particulier dans le secteur des services), la diversification des activités économiques, le gain net au bilan migratoire de la population, l'afflux de firmes de l'extérieur de la province, ainsi que la montée récente de l'entrepreneuriat, en particulier chez les Acadiens. Ces acteurs économiques sont déterminés à autonomiser la région, et de nombreux paramètres indiquent qu'avec Moncton comme plaque tournante, elle est appelée à devenir un catalyseur de la petite et moyenne entreprise.

Le processus de diversification semble devoir se poursuivre dans la région du Grand Moncton dont le dynamisme repose sur une coopération accrue entre les décideurs publics et les acteurs économiques. La croissance récente dans l'industrie des téléservices sera renforcée, croit-on, par l'essor des entreprises déjà établies dans le secteur ainsi que par l'arrivée de nouveaux joueurs. Le sud-est du Nouveau-Brunswick possède également des atouts dans les domaines de la fabrication, de la distribution, du commerce de détail ainsi que dans un vaste éventail de services à l'entreprise, présentant tous d'intéressants potentiels de croissance.

Bien que le Grand Moncton soit en grande partie responsable de la croissance au Sud-Est, la zone rurale avoisinante présente de solides perspectives économiques. Dans le comté de Kent, on assiste à un développement de l'esprit d'entreprise qui devrait favoriser l'émergence de localités plus viables, mieux diversifiées et résolument plus dynamiques. L'industrie des pêches est relativement stable dans la sous-région de Shediac-Cap-Pelé, où on s'attend, de plus, à un développement accru du tourisme qui devrait s'accélérer en prévision de l'ouverture du pont de la Confédération. On peut prévoir des bénéfices touristiques du même ordre pour les sous-régions

de Port Elgin et de Sackville, cette dernière s'appuyant particulièrement sur l'écotourisme et le tourisme culturel. Les initiatives dans le domaine de l'écotourisme dans les comtés d'Albert et de Kent sont également prometteuses.

### ■ Un regard dans l'avenir

L'adaptation au nouvel ordre économique nécessite de la part du sud-est du Nouveau-Brunswick une bonne préparation. Si, en matière d'emploi, le passé peut être garant de l'avenir, les données laissent présager un essor dans les secteurs du commerce de détail, des services et du tourisme. Tous trois se sont développés de façon vigoureuse entre 1981 et 1991. De plus, le secteur manufacturier a été stable, en dépit du fait que l'année 1991, année du recensement, a été difficile économiquement tant pour le sud-est du Nouveau-Brunswick que pour l'ensemble des Maritimes. Il convient également de noter que plusieurs développements majeurs relatifs à l'établissement des nouveaux centres d'appels à Moncton n'avaient pas encore été rendus publics ou n'étaient pas encore survenus au moment du recueil de ces données.

Ce qui précède est porteur de messages précieux quant à la façon de mieux se préparer au processus d'adaptation. D'autres éléments, tout aussi importants, peuvent faire l'objet d'une réflexion.

- Nous croyons que le dénigrement systématique des gouvernements a fait son temps. Il est indéniable que tous les paliers de gouvernement doivent assainir leurs finances. Il demeure que dans une économie comme celle du sud-est du Nouveau-Brunswick et des provinces Maritimes, le secteur public a un rôle primordial à jouer dans le développement économique. Or, les contractions de l'emploi au sein de l'appareil public et les réductions des dépenses fédérales augurent mal pour la région. Tout aussi inquiétante est l'attitude adoptée par Ottawa lors du budget de février 1996 concernant l'abolition éventuelle de l'APÉCA. Nous sommes intimement convaincus qu'il est nécessaire de réviser en profondeur le rôle de cet organisme, mais qu'on ne devrait ni le démanteler ni l'assujettir à une mort lente. De toute évidence, compte tenu de l'ajustement économique des mois et des années à venir, la région a besoin plus que jamais d'une agence de promotion économique en mesure de soutenir les voies d'avenir de l'Atlantique ou celles des Maritimes. L'Institut se propose de déposer très prochainement

nement un document de réflexion sur le rôle et le mandat de l'APÉCA.

- Le sud-est du Nouveau-Brunswick devrait exhorter les trois paliers de gouvernement à coordonner leurs efforts afin d'éviter que plusieurs ministères ne se retirent simultanément d'une localité donnée. On sait par expérience qu'au fédéral, la main gauche ne sait pas toujours ce que fait la main droite au sein de la même administration, et encore bien moins lorsqu'il s'agit d'un autre palier de gouvernement. Tout en reconnaissant la nécessité de réduire les dépenses du gouvernement, nous recommandons avec insistance que cette réduction se fasse méthodiquement, afin de minimiser les effets négatifs des mesures d'austérité sur l'économie de la région. Les acteurs influents de l'économie du Nouveau-Brunswick devraient faire valoir auprès des autorités compétentes que la région a suffisamment souffert sur ce front relativement au processus d'adaptation (par exemple lors de la fermeture des ateliers du CN et de la Base militaire de Moncton).
- Étant donné qu'une part importante de la croissance dans le Grand Moncton est imputable à l'arrivée de nouvelles entreprises, les meneurs de l'agglomération devraient s'assurer du maintien ou de l'affermissement des forces qui ont attiré ces firmes. On devrait améliorer et promouvoir la compétence bilingue de la région du Grand Moncton, afin de soutenir la croissance des centres d'appels et des activités liées à d'autres industries nouvelles. De façon générale, le développement de systèmes d'exploitation et de logiciel à base de contenu pour ce secteur est assurément une voie d'avenir, tandis que le développement d'équipements de soutien, d'outils pédagogiques et de multimédias mérite des encouragements de même qu'un appui financier significatif.
- La région du Grand Moncton, tout comme l'ensemble du sud-est du Nouveau-Brunswick, fait la promotion de sa qualité de vie auprès des gens de l'extérieur. Il sera nécessaire, afin de répondre à l'augmentation de la population et des nouvelles activités, de consacrer des fonds à l'amélioration de l'infrastructure et des services publics.
- Avec l'achèvement du pont de la Confédération, le sud-est du Nouveau-Brunswick pourrait devenir une destination touristique encore plus populaire. On prévoit que les séjours de

vacances à l'Île-du-Prince-Édouard seront de plus courte durée à l'avenir. Par conséquent, les touristes seraient moins portés à contourner les localités du sud-est du Nouveau-Brunswick et plus disposés à aller en villégiature du côté néo-brunswickois du détroit de Northumberland. Compte tenu du potentiel de croissance dans le tourisme, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait apporter certaines améliorations à l'infrastructure tout en encourageant le domaine culturel, secteur stratégique au renforcement de l'industrie touristique.

Il ne fait pas de doute qu'au sud-est du Nouveau-Brunswick, le secteur privé de la région devra frayer la voie. Avec la diminution des dépenses publiques, l'effort respectif des deux paliers de gouvernement est appelé à s'amenuiser. Le sud-est du Nouveau-Brunswick, tout comme l'ensemble de la région Atlantique, a souffert du retard dans le développement de sources de financement dirigées localement. Le développement d'une culture entrepreneuriale, l'édification de réseaux et la recherche constante de financement pour assurer la croissance de l'entreprise sont devenus la marque de la région du Grand Moncton. Dans ce contexte, la confiance grandissante des gens d'affaires envers leurs organismes représentatifs est de bon augure. Mais, beaucoup reste à accomplir.

Nous avons vu que le secteur privé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick fait preuve d'un dynamisme authentique. Il affronte toutefois plusieurs défis, en particulier lorsqu'il sert de moteur de croissance dans le développement de la région. Le dynamisme et l'esprit d'entreprise ont marqué de leur empreinte l'économie du Grand Moncton ; il faut encourager cet élan, ce qui ne peut se faire qu'avec des outils de croissance. À ce jour, l'essentiel de la croissance s'est effectué grâce à l'esprit entrepreneurial des individus. On ne peut compter exclusivement sur cette ressource pour la poursuite de la croissance : certains entrepreneurs prennent leur retraite et nombre d'exploitations auront à s'affranchir de la culture d'entreprise à propriétaire unique pour réaliser leur plein potentiel.

S'il est indubitable que le sud-est du Nouveau-Brunswick fait face à de nombreux défis, il est tout aussi évident que plusieurs acteurs ont défini les objectifs à atteindre et s'y emploient. La région doit continuer à créer des emplois, notamment dans les secteurs d'activités non saisonniers. De fait, l'exportation de compétence en matière de relations avec les clients, par l'intermédiaire de centres d'appels, de produits manufacturés ou de produits de la connaissance, reste la clé virtuelle du succès de la région.



Le fait que l'on puisse parler, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, d'un large éventail d'occasions d'affaires, à une époque souvent empreinte de pessimisme, donne probablement une meilleure définition de ce que l'on nomme souvent le « miracle de Moncton ». Le sud-est du Nouveau-Brunswick est en bonne position pour accéder à la prospérité. Le défi consiste à s'assurer que la région dans son ensemble – non pas seulement les responsables – s'engage à saisir les occasions favorables.

Mais la prospérité économique, l'expérience nous le confirme, n'est jamais pour autant assurée. La mondialisation des échanges, l'intensification de la concurrence entre entreprises et régions, les restructurations industrielles et la réduction des dépenses publiques manifestent la mise en mouvement d'une profonde mutation qui n'épargne ni Moncton ni le sud-est du Nouveau-Brunswick. L'erreur serait de se contenter des acquis.

La région devra plutôt miser sur ses forces vives et se servir des derniers développements pour tirer le plus grand profit de cette période de transition et renforcer ainsi les facteurs essentiels à sa prospérité.

- Les capacités bilingues de la force ouvrière ont animé la revitalisation économique du Grand Moncton au cours des dernières années. Étant donné la nature des nouveaux emplois dans les services, il y a tout lieu de croire que cet élément demeurera un atout. Mais la qualité de la main-d'œuvre se doit d'être constamment améliorée ; on doit faire davantage pour s'assurer que les travailleurs de la région disposent d'une formation de base solide et possèdent les compétences qu'exigent les emplois de la nouvelle économie. Nous reconnaissons à ce chapitre les efforts d'adaptation entrepris par les collèges communautaires afin de fournir une main-d'œuvre capable de répondre aux besoins et aux attentes des entreprises nationales et internationales qui désirent s'implanter en région. Ces efforts doivent être encouragés et poursuivis.
- Le Sud-Est compte deux établissements d'enseignement reconnus, l'Université de Moncton et l'université Mount Allison. Dans plusieurs régions (soit en Nouvelle-Angleterre et dans les Carolines), les universités ont joué un rôle capital dans la relance économique. Nous sommes convaincus que le sud-est du Nouveau-Brunswick pourrait tout autant tirer profit de ses deux universités. Il faudrait néanmoins une plus grande

concertation de la part des acteurs régionaux. Nous exhortons donc les divers groupes œuvrant pour le développement économique de leur communauté ou de leur région, les représentants locaux et les représentants universitaires à se réunir afin de voir comment ils peuvent coordonner leurs actions de soutien au développement économique de toute la région.

- Bien que nous approuvions les efforts des gouvernements provincial et fédéral pour assainir les finances publiques, nous les invitons à coordonner leurs actions en ce sens. Comme ce document l'atteste, les économies des provinces Maritimes et du sud-est du Nouveau-Brunswick restent largement dépendantes des transferts et des dépenses des gouvernements. Leur économie est d'autant vulnérable à ce genre d'exercice, surtout si les compressions sont appliquées trop subitement et de façon désordonnée. Les efforts remarquables et les gains réalisés par la région au cours des dernières années pourraient ainsi être annihilés et le développement futur, compromis.
- L'entrepreneuriat acadien est bien réel dans la région et sa contribution à l'économie n'est plus à démontrer. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une première génération d'entrepreneurs, dont plusieurs approchent désormais la retraite et songent à tirer leur révérence. Mais la relève n'est pas évidente. Il faudra que les organismes locaux de développement, en particulier le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, trouvent des moyens d'assurer cette relève et de faire en sorte que les entreprises à fort potentiel puissent poursuivre leurs étapes de croissance. La tenue d'ateliers avec séminaires et conférences pourrait s'avérer une formule visant à offrir aux entreprises à propriétaire unique des façons d'assurer la relève et d'atteindre ainsi leur plein potentiel.
- Le tourisme, secteur sous-exploité jusqu'à maintenant, s'avère un domaine fort prometteur pour la région. L'expansion mondiale de cette industrie, stimulée en bonne partie par le vieillissement des baby-boomers, de même que la réalisation du pont de la Confédération entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard représentent deux stimulants de taille pour le tourisme dans le Sud-Est. Il faudra néanmoins que les intervenants régionaux – de l'entrepreneur à l'association locale – et les différents paliers de gouvernement coordonnent leurs efforts en vue de renforcer les assises de cette industrie, en commençant par les infrastructures.

## **Annexes**

**Annexe A : Tableau synoptique, sud-est du Nouveau-Brunswick, 1991**

	Canada	Maritimes	Sud-Est (région)	Albert	Kent	Westmorland
<b>Démographie</b>						
Population (1991)	26 994 040	1 735 545	170 020	25 540	31 415	113 065
Taux d'urbanisation (%) (Centres 1 500 +)	76,0	43,6	58,1	63,5	7,5	70,8
Croissance démographique (%), 1986-1991	7,9	2,6	2,9	3,3	0,6	3,4
<b>Marché du travail / revenus</b>						
Taux d'activité (%)	67,9	63,6	64,3	68,1	60,5	64,4
Taux de chômage (%)	10,2	13,8	14,3	11,7	24,8	12,2
Part des femmes dans la main-d'œuvre (%)	44,5	43,6	44,6	44,2	45,1	43,0
Part de travailleurs autonomes (%)	14,3	11,6	10,0	10,2	12,4	9,4
Revenu moyen d'emploi / travailleur (Can = 100)	100,0	82,1	80,3	94,4	53,6	84,6
Revenus du chômage / revenus d'emploi (%)	5,0	10,1	10,2	4,8	34,5	7,4
Indice de dépendance économique (Can = 1,00) <sup>1</sup>	1,00	2,02	2,04	0,96	6,90	1,48
<b>Scolarité de la population adulte</b>						
Moins d'une 1 <sup>3</sup> e année (%)	38,2	43,9	44,8	35,2	61,3	42,4
Certificat d'études secondaires (%)	18,7	15,5	16,4	19,4	13,1	16,6
Études non-universitaires (%)	22,3	20,9	20,9	24,9	16,6	21,1
Études universitaires (%)	20,8	19,7	17,9	20,5	9,0	19,8

<b>Structure économique</b>									
Part de la main-d'œuvre (%) dans									
• Activités primaires	5,8	7,5	4,3	3,3	11,2	2,8			
• Secteur manufacturier et construction	21,4	19,3	18,6	12,8	29,2	17,3			
• Services non-publics <sup>2</sup>	48,8	44,5	50,7	60,3	36,6	51,9			
• Secteur public <sup>3</sup>	24,0	28,7	26,5	23,6	22,9	28,0			
Revenu moyen / travailleur généré par									
• Activités primaires	23 152	19 330	14 957	17 647	13 465	15 669			
• Secteur manufacturier et construction	20 014	14 842	11 382	17 590	6 818	12 192			
• Services non-publics	19 418	15 498	16 652	19 589	12 870	16 508			
• Secteur public	29 092	26 506	25 946	26 874	20 548	26 845			

SOURCE : Statistique Canada, Recensement de 1991 ; Catalogue 93-304 ; Données régionales et administratives de 1992, et compilations spéciales de l'ICRDR.

1. Revenus d'assurance-chômage divisés par les revenus d'emploi de la région, par rapport à la moyenne canadienne.
2. Services de transport et de communication, commerce, services financiers, services aux entreprises et restauration et hébergement.
3. Services gouvernementaux (administration publique et défense, services d'éducation, services de santé et services sociaux).

## ■ Annexe B : Personnes consultées

**Mme Wendy Baird**, directrice  
Centre d'appel, NBTel

**M. Gérard Belliveau**, directeur  
Direction de la planification des terres  
Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation  
Province du Nouveau-Brunswick

**Mme Barbara Campbell**, représentante, développement économique  
Renaissance Sackville

**M. William Campbell**, maire  
Town of Sackville

**Mme Annette Comeau**, directrice générale  
NB Training Industry Association

**M. Ron Corbett**, directeur  
Tantramar Planning District Commission

**M. Ted Corbett**, Service du marketing et ventes  
Apex Machine Works

**M. André Daigle**, urbaniste  
Direction de la planification des terres  
Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation  
Province du Nouveau-Brunswick

**M. Pat Darby**, directeur  
Centre d'appel, Banque Royale

**M. Gunter Debertain**, ancien président  
NB Multicultural Council Inc.

**M. Léandre Desjardins**  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Université de Moncton

**M. Tom Doneghy**, directeur général  
Acier Leroux Steel

**Mme Lorraine Dunn**, directrice  
Service à la clientèle et opérations  
Centre d'appel, Banque Royale

**M. Roger Fournier**, président  
Triangle Kitchen

**M. Claude Gagnon**, président  
Telemonitoring Manufacturing Corp.

**M. Ron Gaudet**, président  
Commission économique du Grand Moncton Inc.

**M. Robert Hall**, maire  
Port Elgin

**M. David Hawkins**, président  
Hawk Communications Inc.

**M. David Hoare**, président  
Phase Atlantic

**Mme Wendy Hudson**  
Broadleaf Guest Ranch

**M. Jim Jarvis**, président  
Datacor/ISM Alantic Corp.

**M. Glenn Kaye**, président  
Maritime Geothermal

**M. Ron Kelly**, chef de division  
Apex Machine Works

**M. Fred Knott**, directeur général  
(Secondary) Wood Products Group Ltd.

**M. Bernard Landry**, directeur général  
A D E L(L E D A)-Kent

**M. Pierre Landry**, Affaires publiques  
Tiru (New Brunswick) Inc.

**Mme Dianne Fitzgerald-Large**, directrice  
Regional Co-operative Development Centre

**M. Richard Larin**, directeur général  
South East LEAD Corporation

**M. Raymond LeBlanc**, maire  
Ville de Shediac

**M. Guy Léger**, directeur général  
Commission économique de Kent

**M. Roger Léger**, délégué commercial principal  
Industrie Canada

**M. Leonard H. Lockhart**, président  
Leaf Holdings Inc.

**M. Denis Losier**, président  
Conseil d'administration de la Corporation Parc scientifique  
de l'Université de Moncton

**M. Mike MacBride**  
NB ED&T, représentant, prospection de l'investissement  
et expansion des exportations

**Mme Beverley Keating McIntyre**, présidente  
B K M Research & Development

**M. Victorin Mallet**, doyen  
Faculté des sciences  
Université de Moncton

**M. Benoit Michaud**

Président de la Chambre de commerce de Bouctouche  
et agriculteur commercial

**M. Jim Morris**, président

Chambre de commerce du Grand Moncton

**M. John Murphy**, directeur général

Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

**M. Jean Nadeau**, directeur général

Conseil économique du Nouveau-Brunswick

**M. Victor Nowicki**

NB Environment Industry Association

**M. Ron Percy**

SHL et ancien président de Datacor

**Mme Sharon A. Pollock**

Hopewell Rocks Motel et secrétaire du Comité d'organisation  
Albert County Tourist Association

**M. Tom Pollock**

Environnement Canada

**Mme Nicole Richard**

Enviro-Access

**M. Bill Robblee**, président

Greystone Energy Systems

**M. Robert Smith**, directeur général

Commission économique du Sud-Est Inc.

**M. Chris Stratton**, chef de division

Apex Machine Works

**M. Ken Tanner**, directeur du marketing

Phase Atlantic

**Hon. Camille Thériault**

Ministre du Développement économique et du Tourisme  
Province du Nouveau-Brunswick

**M. Gilles Thériault**, président

GTA Consultants

**Hon. D<sup>e</sup> Marilyn Trenholme**, députée, Tantramar

et ministre d'État aux Services communautaires et à la Famille  
Province du Nouveau-Brunswick

**M. Rob Wagner**, vice-président

Gnosis, Greater Moncton KBI Association,  
et directeur de RBC business centre

**M. Bill Whalen**, président

Autorités aéroportuaires du Grand Moncton